

PROPOSITIONS INNOVATRICES POUR REPENSER L'ÉCONOMIE

Une invitation au dialogue

VERSION ABRÉGÉE

Ce livre tire sur les écrits de M. Allais, J.N. Casals,
A. Chalaux, Ò. Colom, J. i M.L. Duboin, C. Carrasco,
A. Gorz, J. Martínez Alier, A. Ricart et D. Schweickart



**Equipe EcoConcern
coordonnée par Emil Herbolzheimer,
Martí Olivella et Stefano Puddu**

PROPOSITIONS INNOVATRICES POUR REPENSER L'ÉCONOMIE

Une invitation au dialogue

Ce livre tire sur les écrits de
**M. Allais, J.N. Casals, A. Chalaux, Ò. Colom,
J. et M.L. Duboin, C. Carrasco, A. Gorz,
J. Martínez Alier, A. Ricart et D. Schweickart**

**Équipe d'EcoConcern, coordonnée par
Emil Herbolzheimer, Martí Olivella
et Stefano Puddu**

Barcelona 1995

Note préliminaire

Contrast de models socio-economics (Étude contrastée de modèles socio-économiques) est un projet d'EcoConcern, une association pour l'innovation sociale.

L'équipe du projet Contrast, est coordonnée par Emil HERBOLZHEIMER (professeur d'ESADE, docteur en économie et ingénieur technique), Martí OLIVELLA (directeur d'EcoConcern et titulaire d'une maîtrise en sciences de la communication) et Stefano PUDDU (Designer, titulaire d'une maîtrise en pédagogie), et inclue Maite GIMÉNEZ (titulaire d'une maîtrise en économie), Anna LATORRE (titulaire d'une maîtrise en biologie et d'un master en économie de l'entreprise), Pere MORA (titulaire d'une maîtrise en histoire) et Marc PINTOR (titulaire d'une maîtrise en économie).

Le projet Contrast bénéficie du soutien spécial du Conseil d'EcoConcern et de celui d'autres collaborateurs, parmi lesquels il faut signaler la Fondation Jaume Bofill.

© by EcoConcern

© Propriétaire de cette édition : (y compris la conception de la couverture) : Publications de la Fondation Jaume Bofill, Provença 324, 1er. 08037 Barcelone

Conception de la couverture: Cristina TOMÀS

Dépôt légal : B- 8565/95

Imprimerie : MULTITEXT

La reproduction totale ou partielle par tous procédés de cet ouvrage faite sans autorisation écrite préalable de l'éditeur est interdite.

INDEX

PROLOGUE	5
1. Contraster des propositions pour concevoir des futurs possibles	7
2. La transformation des sociétés à la fin du siècle	11
2.1. Un seul modèle économique international	
2.2. Accélération du changement technologique	12
2.3. La transformation du travail	13
2.4. L'explosion démographique	14
2.5. Le cercle vicieux de la compétitivité et de la croissance atteint son expression maximum	15
3. L'économie financière, principal élément de distorsion de l'économie	17
3.1. Démythifier le marché	
3.2. Les 4 clés du dysfonctionnement financier	18
3.2.1. Une seule monnaie ne peut avoir des fonctions différentes	19
3.2.2. La création incontrôlée de pouvoir d'achat accentue les déséquilibres	20
3.2.3. Les instruments monétaires ne favorisent pas l'information et la transparence	21
3.2.4. Absence de la reconnaissance de la valeur communautaire des capitaux	22
4. Vers un système d'économie équilibrée et de bien-être partagé	25
4.1. Disposer de nouveaux indicateurs du bien-être	
4.2. Distinguer les différentes “économies”	26
4.3. De l'économie de marchés à de nouvelles optiques	29
4.3.1. Améliorer l'économie de marchés	
4.3.2. Rendre complémentaire une économie de marchés avec des zones décommercialisées	30
4.3.3. Opter pour une économie décommercialisée (distributive)	

5. Objectifs et dispositifs pour transformer les sociétés à partir de l'économie	33
5.1. Modifier la réglementation financière	35
5.2. Adapter les instruments monétaires à une économie complexe	40
5.3. Réaménager le système d'imposition	45
5.4. Redéfinir le revenu, le travail et l'organisation de l'entreprise	49
5.5. Élaborer des mécanismes politiques participatifs	56
ANNEXE : Extraits des auteurs sélectionnés	61
1. Contre les revenus non gagnés	63
MAURICE ALLAIS	
2. Le modèle solide	65
JOAN N. CASALS	
3. Rationaliser la monnaie	69
AGUSTÍ CHALAUXT	
4. La transformation sociale	72
ÒSCAR COLOM	
5. L'économie distributive	75
JACQUES et MARIE-LOUISE DUBOIN	
6. AUTRES PROPOSITIONS INNOVATRICES	78
Féminiser la société. CRISTINA CARRASCO	
La transformation du travail. ANDRÉ GORZ	79
Vers une économie écologique. JOAN MARTÍNEZ-ALIER	
L'économie du bien-être. ANTONI RICART	80
Démocratie économique. DAVID SCHWEICKART	

PROLOGUE

Il y a maintenant dix ans, il existait encore pour la plupart des gens des certitudes, des théories et des idéologies de référence. Pourtant, nous étions quelques-uns à douter de la validité des théories —catégoriques et opposées— qui guidaient la politique et l'économie, aussi bien dans le concert européen que sur la scène mondiale. En 1984, nous avons créé à Barcelone le Centre d'Études Joan Bardina afin d'essayer de comprendre et d'ordonner le travail immense d'Agustí Chalaux, un génial méconnu. Depuis ce petit centre d'études, nous avons découvert l'importance d'être à l'écoute d'autres optiques, d'autres propositions, d'autres modèles d'organisation sociale.

Durant dix ans, nous avons eu l'oreille attentive à l'écoute des voix innovatrices. Nous avons découvert des personnes émettant depuis des décennies des doutes sur les modèles qui dominent la politique et l'économie, des personnes qui font des propositions. Peu nous importe qu'on puisse les cataloguer de droite ou de gauche. Nous sommes indifférents au fait que ces voix soient celle d'un prix Nobel ou d'un inconnu. Elles nous intéressent parce qu'elles ne se limitent pas à l'analyse ou à la critique. Nous cherchons des voix qui fassent des propositions à la fois pour tenter de résoudre des problèmes sociaux concrets et pour essayer d'organiser la société d'une autre manière.

Depuis 1992 en particulier, nous avons favorisé la recherche avec la création d'EcoConcern, une association destinée à promouvoir l'innovation sociale. Avec EcoConcern, nous cherchons à connaître et à comparer de nouvelles visions et de nouvelles propositions dans tous les domaines d'intérêt humain —économie, écologie et oekoumène (relations interculturelles). L'objectif est de montrer que les problèmes ont des interrelations et que pour les résoudre, nous devons pouvoir choisir entre plusieurs propositions et divers modèles qui tiennent compte de cette interrelation.

Étant donné leur importance capitale dans la société actuelle, chercher des alternatives aux problèmes socio-économiques a été le premier thème que nous avons traité.

Tout ce processus a abouti au projet “Étude contrastée de modèles socio-économiques” en gestation depuis 1990 et qui a réuni l'année dernière une équipe de

7 personnes pour étudier, synthétiser et comparer les propositions d'une dizaine d'auteurs.

Les “*propositions innovatrices pour repenser l'économie*” sont pensées pour des sociétés en phase de transformation. Cette transformation des sociétés nous oblige à repenser l'économie comme une tentative d'offrir des voies nouvelles pour sortir des impasses auxquelles nous ont conduit les théories économiques de ce siècle, aussi bien celles qui ont apparemment échoué que celles qui apparemment triomphent. Mais nous devons également repenser l'économie afin de nous libérer de la dictature de la “raison économique” à laquelle se réduit aujourd’hui tout thème politique, social et culturel.

Les “propositions” contiennent un ensemble d'**objectifs** et de **dispositifs** concrets, comme des moyens pour transformer les sociétés du XXIe siècle.

Indiquer des voies de sorties ne veut pas dire connaître les lieux d'arrivée. Nous commençons à savoir ce que nous ne voulons pas, ce qui n'a pas d'avenir, ce qui échoue... Il faut donc essayer de découvrir des pistes permettant de sortir de cette situation. Et dans cette tentative, nous ne pouvons refuser aucune proposition. Même si elles peuvent être totalement différentes de nos modèles en vigueur. On ne peut rien faire de nouveau si l'on n'est pas attentif à d'autres visions.

Mais nous pouvons défendre une seconde option plus réaliste.

Une société qui est économiquement libérale, technologiquement révolutionnaire et socialement conservatrice est condamnée à des conflits insolubles. Nous ne pouvons pas continuer à vivre avec des schémas d'organisation sociale remontant à la Révolution française et à la Révolution industrielle, après un siècle de révolution technologique qui bouleverse nos comportements quotidiens sur tous les plans. Nous vivons sous les influx de synergies organisées —scientifiques, techniques, industrielles et commerciales— qui favorisent l'innovation technologique. Il faut commencer à organiser des synergies —d'intellectuels, d'associations, de mouvements— qui impulsent l'innovation sociale.

Nous désirons avec ces pages collaborer à l'ouverture d'un vaste dialogue social qui réunisse les idées et les énergies nécessaires pour faire face aux grands défis communs. Si quelque chose doit nous mobiliser, c'est certainement la possibilité de concevoir une économie qui garantisse une vie digne pour tous les hommes. Nous pouvons tous apporter quelque chose. Nous y sommes invités!

Nous espérons que la diffusion de ce texte nous permettra de connaître de nouveaux auteurs et de nouvelles propositions semblables, qui enrichiront le processus. Ce texte est une invitation au dialogue.

EcoConcern

1.

CONTRASTER DES PROPOSITIONS POUR ÉLABORER DES FUTURS POSSIBLES

Il est indéniable que très souvent les thèmes économiques nous effraient, à cause de leur complication et de leur aridité. Nous les considérons comme des questions réservées à des experts et nous renonçons à rechercher des mots ou des concepts difficiles à comprendre. Nous renonçons à nous demander la raison des choses, de la crise dont nous souffrons, des déséquilibres qui affectent le monde. Pourtant l'économie concerne sans doute tout le monde, et même de très près : quand nous avons des difficultés à trouver du travail, ou pour ne pas le perdre ; quand nous devons supporter la lourde charge des intérêts à payer pour le logement, les outils de travail, les études ; quand nous voyons les effets indirects que les dysfonctionnements économiques génèrent : fermeture d'entreprises, chômage, marginalisation, malaise; déconsidération de la politique. Nous vivons tout cela avec un sentiment d'impuissance, à en voir les effets à l'échelle mondiale : la dégradation environnementale croissante et l'appauvrissement progressif d'une grande partie de la population mondiale.

Chaque jour, nous sommes un grand nombre de citoyens à porter le poids des dysfonctionnements d'une économie que nous avons renoncé à comprendre. Cela n'est pas inévitable. C'est pourquoi nous avons tenté de rédiger un écrit compréhensible pour tous. Accessible à tout lecteur, et non destiné à un public d'experts.

Notre désir est en premier lieu d'éveiller de nouveau une préoccupation active sur la voie prise par la société et l'économie.

Le second objectif est d'offrir des clés pour comprendre ce qui ne fonctionne pas, quels sont les règles ou les instruments de jeu qui génèrent les déséquilibres ou qui empêchent de les corriger.

Et le troisième consiste à **offrir des propositions** qui nous permettent d'imaginer facilement une réalité différente. Des propositions réalisables, vraisemblables. De nouvelles règles de jeu et de nouveaux instruments, que nous pourrions assumer sans grands fracas et sans conflits sanglants. Des options de changement pour notre avenir proche, qui nous font voir de nouveau comment chacun de nous peut être l'acteur d'un processus historique encore en cours. Nous nous plaignons du fait que les grandes décisions sont prises par un nombre très réduit de personnes et que nous ne

savons pas ou elles ne nous laissent pas nous en mêler. Mais nous ne pourrons le faire tant que nous n'aurons pas de propositions concrètes d'avenirs différents.

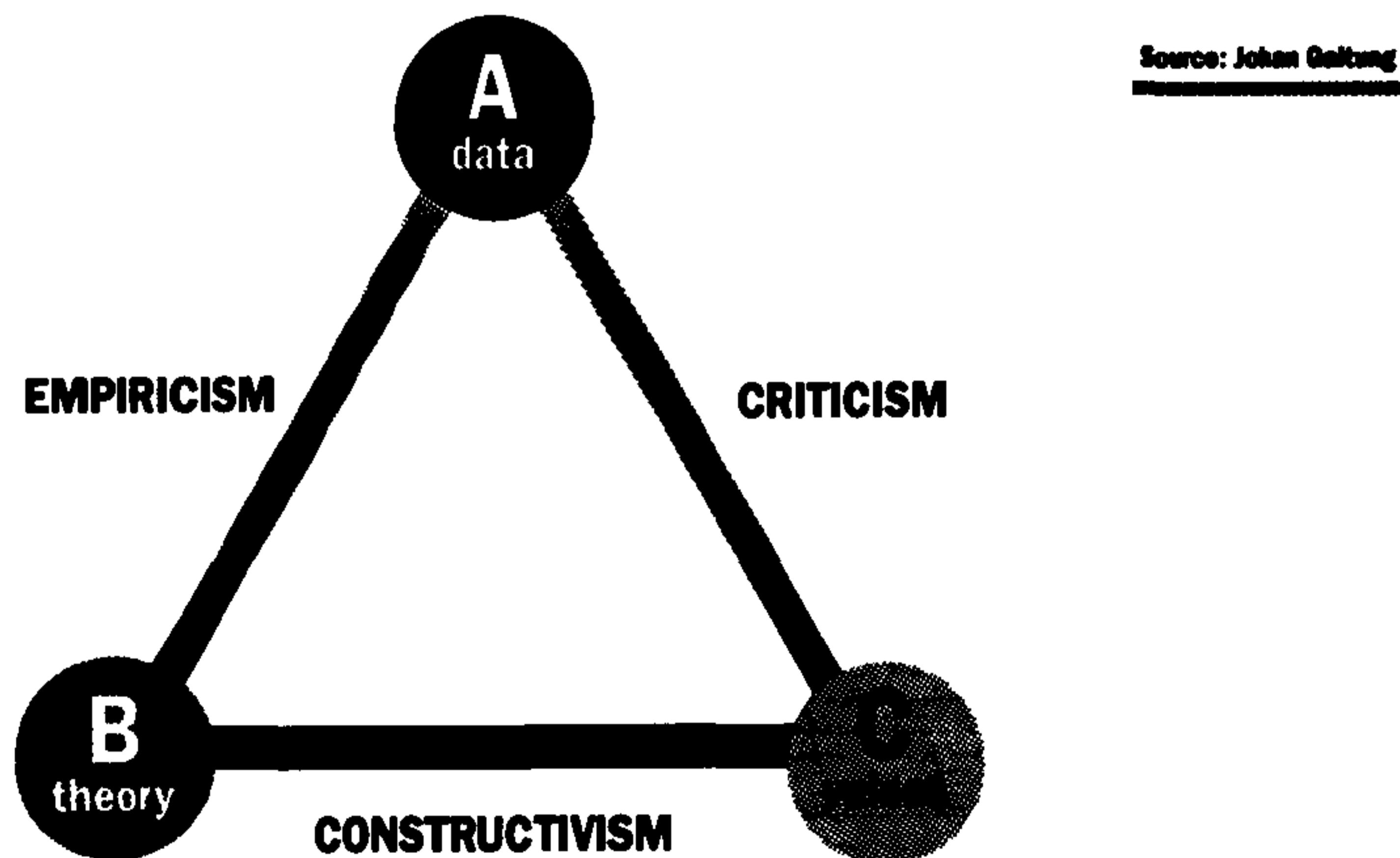
Cette publication recueille la réflexion conjointe de la pensée innovatrice de différents auteurs qui durant des années ont assumé le pari d'élaborer des propositions de changement. Elle offre au lecteur notre synthèse de ce que sont pour nous les principales contributions des auteurs et des thèmes-clé à stimuler¹. En quelques chapitres brefs, les éléments communs de diagnose et de proposition — objectifs et dispositifs — sont résumés, précédés d'une contextualisation minimum.

On trouvera en annexe des extraits des modèles sélectionnés, accompagnés d'une brève référence aux auteurs. Les propositions étudiées sont celles de Maurice ALLAIS (*Contre les revenus non gagnés*), Joan N. CASALS (*Le modèle solide*), Agustí CHALAUXT (*Rationaliser la monnaie*), Òscar COLOM (*La transformation sociale*) et Jacques et Marie-Louise DUBOIN (*L'économie distributive*), ainsi que les contributions de cinq autres auteurs: Cristina CARRASCO, André GORZ, Joan MARTÍNEZ ALIER, Antoni RICART et David SCHWEICKART.

Deux priorités ont été données à la mise en oeuvre de l'étude.

En premier lieu, on a voulu mettre l'accent sur la **vision d'ensemble**, en essayant de cerner la complexité des problèmes. Au lieu de perdre du temps à analyser des éléments séparés, nous avons cherché les points de contact. Nous avons aussi fait un effort pour **intégrer des contributions diverses** des auteurs et aussi dans certains cas des mouvements sociaux qui ont supposé des visions critiques et des propositions de changement.

La seconde priorité a consisté à donner une importance particulière aux **propositions**. Nous sommes habitués à constater que la plupart des études se réduisent à un recueil de **données** qui opposent ou confirment des **théories** (*empirisme*), ou bien à la lecture critique de **données**, en fonction de **valeurs**



1. Le texte intégral de l'étude, qui comprend un large résumé du modèle proposé par chaque auteur, est également disponible.

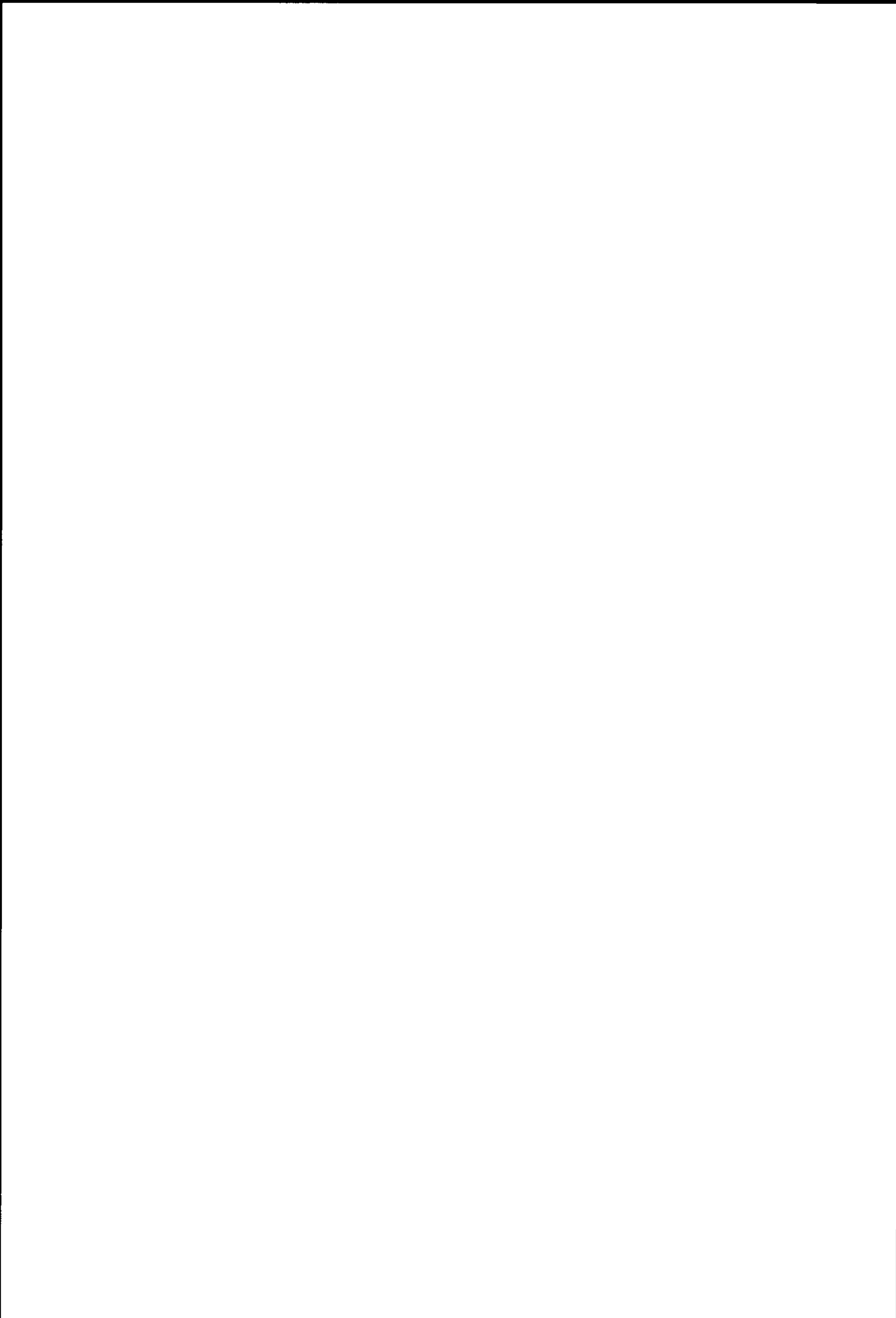
déterminées (*criticisme*). Peu nombreux sont les auteurs qui osent suggérer de nouvelles propositions à partir de **théories** adaptées à des **valeurs** considérées comme souhaitables (*constructivisme*).

Les auteurs étudiés font partie de ce troisième groupe. Presque tous s'appliquent à concrétiser les instruments ou les règles de jeu qui permettraient les changements qu'ils considèrent désirables. Les modèles étudiés —sans oublier que le facteur politique est déterminant— focalisent leur attention sur le domaine économique, aussi bien sur les aspects productifs que sur les aspects financiers.

Nous avons trouvé un point commun important entre les auteurs: aucun d'entre eux n'envisage la nécessité d'un accord préalable sur "l'homme nouveau", d'un changement généralisé de conscience, de religion ou d'idéologie comme condition à l'application de leurs propositions. Au contraire, tous se prononcent pour des changements qui touchent les instruments ou les règles de jeu clé pour un bon fonctionnement du système. Des changements capables de provoquer une transformation destinée à devenir plus solide et à croître grâce à son dynamisme. Dit autrement, un élément commun entre la majorité des auteurs est l'accent mis sur les **changements instrumentaux**. Les idéaux sont connus par les résultats et non par les discours. Leur projet de transformation en profondeur est dépourvu de toute rhétorique: les changements silencieux sont plus appréciés. Les leurs sont "des utopies de faible intensité": ponctuelles, concrètes, instrumentées, technique et socialement possibles.

Nous souhaitons pour conclure remercier tous ceux qui ont rendu possible la publication de cet ouvrage : en premier lieu les auteurs étudiés, qui en plus des idées nous ont offert leur collaboration pour nous les préciser ; nous remercions le Conseil d'EcoConcern pour les encouragements et le soutien donnés tout au long du processus, ainsi que tous les membres de l'équipe de "Contrast" qui se sont consacrés à ce travail. Nous avons en particulier reçu des conseils très utiles de Xavier Castañer, Carles Comas, Magda Grau et Antoni Monléon.

Sans la généreuse contribution d'un groupe de collaborateurs qui ont décidé de s'engager à fond dans ce projet, et en particulier celle de la Fondation Jaume Bofill —à qui l'on doit aussi l'édition— cet ouvrage n'aurait jamais vu le jour. Nous remercions aussi d'avance celles et ceux qui nous feront parvenir des suggestions pour continuer à faire avancer ce projet.



2.

LA TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS À LA FIN DU XXE SIÈCLE

Les diagnostics proposés par les auteurs analysés dans cette étude font référence à divers moments historiques de ce siècle, qui vont de la période comprise entre les deux guerres mondiales et le début de l'après-guerre jusqu'aux années 80.

Pour démontrer que les évènements de ces dernières années ne font que confirmer et renforcer la plupart de leurs arguments, nous mettrons en relief dans ce chapitre quelques-unes des principales tendances qui affectent les sociétés contemporaines et en particulier les domaines que nous considérons les plus importants pour actualiser ou compléter le diagnostic des auteurs.

2.1. Un seul modèle économique international

Les économies occidentales ont évolué progressivement vers une économie mondiale. D'une part, il faut noter le surgissement des processus d'intégration régionale, en particulier en Europe, en Amérique du Nord et dans le Sud-est asiatique. Dans le même temps, 34 pays des Amériques annonçaient leur intention de créer pour l'an 2005 le marché unique le plus grand du monde, avec 850 millions de "consommateurs" potentiels. Il y a eu aussi une ouverture sans précédents de marchés au niveau mondial entre les trois blocs, ainsi qu'entre ceux-ci et les pays tiers.

Le marché le plus mondial est sans doute le marché financier, en raison de la libéralisation des changes entre devises et des transactions de capitaux. Grâce au processus de déréglementation et aux nouvelles technologies de l'information, on est parvenu à un degré élevé d'intégration entre les principales places financières internationales, ce qui a facilité des énormes mouvements de capitaux. Ces mouvements, la plupart de caractère spéculatif, représentent aujourd'hui un flux de devises qui, selon des estimations prudentes, est plus de 30 fois supérieur à celui des paiements pour le commerce de biens et de services réels au niveau mondial.

Dans ce nouveau cadre, les entreprises industrielles et commerciales —surtout les grandes— considèrent le monde entier comme un champ potentiel d'opérations, aussi bien du point de vue du marché et de la production ou de l'approvisionnement que pour la recherche et le développement. La localisation de leurs activités sera dictée par les prix de la main d'oeuvre en relation avec ces activités ou celui des matières

premières en vigueur dans chaque région, ainsi que par l'existence d'infrastructures, de connaissances ou de capacités différencierées.

S'établit ainsi une hiérarchie d'économies à trois niveaux : un premier, comprenant quelques rares centres de décision qui dominent la technologie, le capital, le marketing et la communication ; un deuxième, qui participe à la production; et le troisième, comprenant la plupart des économies nationales, qui les réduit peu à peu au strict rôle de marchés.

Cette évolution est la conséquence de l'expansion des modèles libéraux néo-capitalistes (et démocratiques) partout dans le monde. Le modèle du socialisme réel des pays d'Europe de l'Est s'est écroulé dans les années quatre-vingt dix. De même, les modèles de développement autochtone ou d'autosuffisance —comme celui de l'Inde ou de la Tanzanie— ainsi que les modèles fondés sur la substitution des importations —comme le Brésil ou le Mexique— ont stagné.

Le seul modèle régissant les destins des économies mondiales —à l'exception importante de la Chine (tout au moins en partie) et de quelques pays comme la Corée du Nord ou Cuba— est une forme de capitalisme qui va du néo-libéralisme anglo-saxon à la social-démocratie du centre-nord de l'Europe.

Les dernières négociations du GATT (cycle de l'Uruguay) sont un reflet de cette nouvelle réalité de modèle unique. Non seulement on a assisté à la signature des accords qui régissent les relations économiques et commerciales de presque tous les pays du monde, mais de plus ces négociations ont conduit à l'établissement de l'Organisation mondiale du commerce, pour mieux affirmer la suprématie du seul modèle actuel. Les principes et les règles de jeu de l'économie mondiale seront fondés sur la philosophie de cette nouvelle Organisation, ainsi que sur celle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international².

Des millions de personnes essayent de vivre en marge de ces règles de jeu grâce aux formes traditionnelles de l'auto-provisionnement et de l'échange, mais elles sont de plus en plus limitées par les programmes de développement qui détruisent les systèmes de subsistance des majorités afin de faire entrer des minorités sur le marché.

2.2. Accélération du changement technologique

Il s'est produit parallèlement un développement technologique extraordinaire. Les changements technologiques ont joué un rôle important dans l'évolution des sociétés.

Néanmoins, l'élément différentiateur de la situation actuelle, c'est l'accélération des changements technologiques et leur force énorme. Depuis le début des années soixante-dix, nous vivons les prémisses d'un nouveau paradigme fondé sur l'informatique et les nouvelles télécommunications (télématique), la biotechnologie,

2. S. GEORGE et F. SABELLI, dans leur livre récent "*La religió del crèdit: el Banc Mundial i el seu imperi secular*" (La religion du crédit: la Banque mondiale et son empire séculaire). Collection Intermón, 1994.

les nouveaux matériaux (comme les “composites”) et les nouvelles sources d’énergie basées sur la lumière (électro-optique).

Chacune de ces nouveautés technologiques a supposé une augmentation de la mécanisation et de l’automatisation. Pourtant, on note dans l’évolution actuelle un changement qualitatif important par rapport aux technologies précédentes, et ce pour deux raisons :

Premièrement, **les augmentations de productivité obtenues sont actuellement très supérieures et déplacent le travail direct à un degré plus élevé et plus rapide**. Le transfert de travail qui s’est produit au cours du siècle du secteur primaire au secteur secondaire et de ce dernier au secteur tertiaire —à mesure que la productivité augmentait— s’est vu ralenti par l’augmentation de l’automatisation dans toutes les activités.

Deuxièmement, **l’automatisation actuelle est différente, car elle permet de remplacer ou de compléter non seulement le travail physique des personnes, mais aussi leurs capacités mentales**. Dans ce cas, le remplacement de travailleurs par des machines peut être total. Les rapports de prospection récemment apparus (1994) dans différents secteurs européens, y compris l’OCDE, disent que malgré les prévisions d’amélioration de l’économie ces prochaines années, il faut envisager une réduction progressive du nombre d’employés dans les entreprises industrielles et de services. Nous vivons une étape de croissance économique sans création —et souvent même avec une diminution— d’emplois.

En plus des répercussions de la microélectronique sur les processus de production et sur le travail (voir entre autres le rapport du Club de Rome de 1982 “Microélectronique et société, pour le bien ou pour le mal”), il faut tenir compte aussi de l’impact de la biotechnologie et des nouveaux matériaux sur l’écologie. Ces deux nouveautés représentent des progrès qui dépassent les limites de la nature jusqu’alors non franchies, dans la mesure où l’ingénierie génétique et les processus de laboratoire permettent de créer des espèces vivantes et des matériaux qui n’existaient pas dans la nature. Enfin, les technologies électro-optiques se basent sur une source énergétique et motrice en principe illimitée.

Nous en déduisons qu’il faudra faire face dans un proche avenir, à un nouveau paradigme technologique plein d’opportunités, mais aussi plein de risques, à cause d’une éventuelle marginalisation de segments de la population —et de pays— et des répercussions écologiques qu’il peut comporter.

2.3. La transformation du travail

La préoccupation pour le déplacement et la redéfinition du travail en raison de la diffusion des technologies sont prioritaires dans la plupart des textes étudiés³.

3. Pour d’autres auteurs, par contre, cette question ne serait pas due aussi directement à la technologie, mais dépendrait plutôt d’autres facteurs qui sont plus contrôlables politiquement avec des mesures simples, comme par exemple: une fiscalité inférieure sur le travail, une plus grande utilisation productive des bourses spéculatives de capitaux, une accélération de la formation professionnelle, etc.

Dans le monde académique, on est d'accord pour affirmer que nous passons de la société basée sur la production à celle de l'information et des connaissances⁴.

Cette transition affecte spécialement les personnes peu qualifiées, vu que le travail sera réalisé principalement par des personnes créatives et polyvalentes (et bien rémunérées), qui complèteront le travail réalisé par les machines.

Devant l'absence d'une innovation sociale parallèle à l'innovation technologique, les sociétés du Nord vivent un processus croissant de dualisation sur le marché du travail. Trois marchés de l'emploi apparaissent : un avec des employés bien préparés —et des bons salaires, un travail fixe et protégé— ; un autre avec des employés peu qualifiés —avec des salaires éphémères, des travaux temporaires et non protégés— ; et un troisième, de plus en plus important, avec des personnes en situations illégales ou précaires, sans absolument aucun droit.

D'autre part, comme dirait A. Toffler⁵, "ces tendances font prévoir une économie dans laquelle la mesure de la richesse ne sera ni l'argent, ni le temps de travail, mais le temps libre, qui devra être converti en quelque chose de productif et de créateur"...

Bien sûr, cette liberté de choisir et de pouvoir développer son propre projet personnel et souvent sa propre affaire sera un privilège exclusif du premier groupe de personnes qualifiées, si un changement du système de répartition du travail et des revenus n'intervient pas.

Néanmoins, un des objectifs du système économique est de garantir que toute la population profite des bénéfices des progrès technologiques et jouisse des possibilités que ces derniers offrent pour libérer les travailleurs de la seule modalité traditionnelle de travail. C'est là un des aspects principaux de la critique des auteurs, qui perçoivent le capitalisme actuel comme un modèle ancré dans le passé, incapable de concevoir de nouvelles structures de transformation du travail.

2.4. L'explosion démographique

Nous vivons actuellement une explosion démographique sans précédents dans l'histoire de l'humanité. Entre 1950 et 1986, la population mondiale est passée de 2,5 milliards à 5 milliards d'habitants, et l'on prévoit que l'on dépassera les 7 milliards en l'an 2008.

Dans ce sens, il est important d'étudier la situation opposée et déséquilibrée existante entre pays pauvres et pays riches.

Tandis que les pays superindustrialisés sont confrontés à une situation stationnaire, avec une pyramide des âges de plus en plus large dans les groupes d'âge le plus avancé, dans un grand nombre d'autres pays la population augmente avec des taux

4. M. CORBÍ, *Proyectar la sociedad, Reconvertir la sociedad* (Projeter la société, reconvertir la société). Herder, Barcelone, 1992.

5. A. TOFFLER, dans *The third wave*. 1980, Londres, Pan Books.

élevés (qui peuvent être traduits par un doublement de la population en l'espace de 25 ans) et une proportion très importante de jeunes.

Les implications de cette croissance sont multiples et critiques. Tout d'abord, à mesure que les pays s'industrialisent, il faut craindre l'impact que cela peut avoir sur l'environnement, si l'on impose pas des mesures sévères dans les processus de production et de consommation. Des études diverses ont signalé que des niveaux de consommation semblables à ceux du Nord seraient insoutenables du point de vue écologique. La consommation —destruction de ressources— moyenne des habitants du Nord est plus de 20 fois supérieure à la consommation moyenne de ceux du Sud. Il faut aussi tenir compte du fait que les pays du Nord supportent déjà pour la plupart une plus grande densité de population et une pression plus importante sur l'environnement.

En second lieu, les ressources nécessaires à la création d'emplois et à la formation de capital afin de pouvoir implanter nos lignes de consommation sont totalement au-dessus des moyens de la plupart de ces pays.

En troisième lieu, nous observons déjà une marginalisation de la population jeune dans les pays du Sud, qui conduit à des migrations désespérées vers des pays plus prospères. Apparaissent également des mouvements politiques extrémistes⁶. Une telle marginalisation ne peut que s'accentuer dans un système de marché mondial, où prédominent les connaissances et la formation, qui dans un grand nombre de ces régions sont hors de portée de la majorité de la population.

Enfin, nous devons faire face au problème de la sauvegarde de "l'État du bien-être" construit par les social-démocraties, dans un cadre où une quantité de plus en plus réduite de personnes payent les impôts qui doivent pourvoir à la subsistance d'une population croissante de retraités, d'étudiants ou de chômeurs. C'est peut-être dans ce contexte démographique que l'on peut mieux voir les limites de l'actuel marché du travail et de la distribution des recettes. Faire croire que le système actuel est viable et peut être universel est une chimère très dangereuse.

2.5. Le cercle vicieux de la compétitivité et de la croissance atteint son expression maximum

Dans ce cadre changeant d'économie ouverte et de diffusion rapide des nouvelles technologies, s'il existe une intensification de la concurrence au niveau national et international, il faut aussi noter une accentuation de la concentration des entreprises moyennant des fusions et des acquisitions, ou des alliances et des accords au niveau mondial. Le "leitmotiv" est: compétitivité⁷. Nous vivons plus que jamais la disjonctive de la croissance dans le système capitaliste.

6. Il serait difficile de comprendre l'enracinement du fondamentalisme chez les jeunes Algériens, par exemple, s'il n'y avait pas un taux de chômage supérieur à 50% dans ce segment de la population.

7. Dans le domaine des Écoles commerciales (management), un des manuels les plus utilisés en Direction de production offre la définition suivante : "Le terme compétitivité se réfère à la position relative d'une entreprise sur le marché. Il s'agit de gagner. Un combat de boxe serait un bon exemple de concurrence. Celui qui obtient le plus de points ou qui réussit à rester debout à la fin du combat gagne." (V. R. CHASE et N. AGUILANO, "*Dirección y Administración de la Producción*

D'une part, la violence de la concurrence s'accentue. Mais d'autre part, —et comme résultat du processus dit de concentration— la dimension des compétiteurs grandit, ils ont besoin de conquérir des marchés de plus en plus grands et doivent appliquer de nouvelles technologies pour augmenter leurs bénéfices. De façon complémentaire, les réseaux et les "cartels" entre entreprises se renforcent, afin de faire face au risque croissant et à l'incertitude que comporte ce cadre changeant.

Cela veut dire qu'il y a une concurrence de plus en plus grande entre des agents qui en même temps coopèrent et concentrent un plus grand pouvoir économique. Des agents qui de plus sont presque tous originaires d'un petit nombre de pays où l'on génère les nouvelles connaissances, la base du système capitaliste actuel.

Dans ce contexte, les gouvernements jouent un rôle mineur face aux véritables moteurs de l'économie que sont les grandes entreprises. En l'absence d'un gouvernement supra-national, la marge d'action des gouvernements nationaux à partir de leurs politiques économiques se voit fortement réduite, en premier lieu en raison du peu de contrôle qu'ils peuvent exercer sur les opérations des entreprises qui agissent internationalement ou mondialement, et en second lieu à cause de la course à la compétitivité dans laquelle ils sont embarqués avec d'autres pays. Dans "l'Ère de l'interdépendance mondiale", l'économie capitaliste suit sa propre logique, celle d'un système qui dépasse en grande partie les limites de l'action des gouvernements nationaux. Les "démocraties nationales" sont dépassées par les "plutocraties transnationales" ⁸.

Pourtant, les gouvernements nationaux continuent à orienter leurs politiques locales dans le sens de la stimulation de la croissance continue, dans l'espoir d'assurer l'emploi interne et de générer les recettes nécessaires pour absorber la production des entreprises. Dans cette dynamique, on croit que le plus important est de croître pour ainsi ouvrir de nouvelles perspectives d'investissements, qui à leur tour, provoquent de nouveau la production qui permet de maintenir le niveau d'emploi...

Nous arrivons ainsi à la fin du XXe siècle au paradoxe de l'intensification d'une compétitivité acharnée avec une croissance provoquant déséquilibre et marginalisation.

y de las Operaciones" (Direction et administration de la production et des opérations). Adison - Wesley Iberoamericana (1994). Ainsi définie, la compétitivité est un jeu plutôt facile.

8. (pluto-craties = pouvoir de l'argent).

3.

L'ÉCONOMIE FINANCIÈRE, PRINCIPAL ÉLÉMENT DE DISTORSION DE L'ÉCONOMIE.

Le principal élément de diagnose commune que l'on constate chez les auteurs est que l'expansion incontrôlée de l'**économie financière** représente le facteur de déséquilibre le plus important de tout le système, dans la mesure où elle a oublié sa fonction de service de l'**économie productive**, et elle lui dicte des règles de jeu qui perturbent son bon fonctionnement. Ce divorce provoqué par l'économie financière aggrave les autres dysfonctionnements que le système productif présente en ce qui concerne le **cadre écologique** et l'**économie souterraine**.

La dimension planétaire des marchés financiers et leur fonctionnement mondial augmentent la gravité de la situation, car elle leur permet d'agir sans tenir compte des gouvernements locaux, et elle met en exergue l'impuissance du pouvoir politique au moment d'agir comme régulateur de ces déséquilibres. Elle accentue aussi la tendance à impliquer les pouvoirs politiques dans des complicités d'intérêts avec le pouvoir financier.

Devant ces considérations, les auteurs donnent des raisons diverses permettant de démythifier l'image du marché comme solution universelle des problèmes économiques.

3.1. Démythifier le marché

La nécessité de réviser le champ d'action du marché oblige à reconnaître l'existence de trois réalités, dans lesquels l'application de ce mécanisme a des effets de distorsion. Selon la majorité des auteurs, dont la concordance de critères —tacite ou explicite— est vraiment remarquable, ces réalités méritant un traitement non mercantile sont la **Nature**, la **Personne** et l'**Argent**.

Ces trois réalités sont des marchandises fausses ou douteuses, car elles ne sont pas réellement "produites", ou elles ne peuvent pas être produites, ou elles ont un statut purement symbolique qui ne devrait pas être soumis au commerce. Les marchés qu'elles génèrent sont donc des faux marchés, où l'offre est limitée, contrôlée, et même parfois manipulée.

Alors qu'il existe une tradition de pensée sur les risques et les effets de distorsion provoqués par la commercialisation de la Nature et de la Personne, la réflexion sur

l'argent comme fausse marchandise est en revanche un apport plus spécifique des auteurs étudiés ici, un thème sur lequel il y a très peu d'écrits ou de mouvements de dénonciation explicite. C'est pourquoi cet aspect sera celui que nous traiterons avec le plus de profondeur. Avant cependant, il nous faut mentionner deux circonstances récentes qui conditionnent de manière décisive le dysfonctionnement financier telle qu'il se présente aujourd'hui.

Le premier élément est **l'abstraction de la monnaie**. Depuis que le premier conflit mondial a marqué la fin de la convertibilité du papier-monnaie en or, la monnaie a perdu toute valeur intrinsèque et toute référence directe à un bien matériel qui lui serve de patron. La monnaie est de plus en plus un simple symbole comptable, une reconnaissance de dettes, dont la valeur est dans une large mesure fiduciaire (acceptée par confiance), car elle s'appuie en partie sur la capacité productive de la nation émettrice et en partie sur les expectatives des agents économiques. La révolution informatique et télématique, en donnant à la monnaie un nouveau support électronique, totalement intangible, réaffirme sa dimension claire de symbole et de système d'information.

La révolution informatique est la seconde circonstance qui a eu une incidence sur le système financier, en provoquant sa mondialisation (comme nous le disions dans le chapitre précédent). Les symboles monétaires et financiers circulent aujourd'hui 24 heures sur 24, très rapidement et en quantités désorbitantes à travers les réseaux télématiques du système financier mondial, en perdant leur lien —tout au moins à court terme— avec les processus de création de richesse. Ce divorce, favorisé par la mobilité et l'instabilité de la monnaie-symbole, atteint aujourd'hui un niveau inimaginable⁹.

3.2. Les clés du dysfonctionnement financier

Avant de décrire les 4 clés du dysfonctionnement financier, nous devons faire une révision des fonctions que le système financier devrait accomplir :

- en premier lieu, l'exigence de se soumettre à l'impératif économique de l'équilibre entre investissement, production et consommation.
- en second lieu, on lui demande de favoriser la création de richesse, en recueillant l'épargne et en la canalisant vers l'investissement productif.
- en troisième lieu, on le responsabilise de veiller à l'accomplissement des fonctions traditionnelles octroyées aux instruments monétaires : a) réserve de valeur ; b) unité de compte ; c) moyen d'échange. On pourrait ajouter une nouvelle fonction (d) —qui est un des apports de notre étude—, celle d'être un véhicule d'information de la réalité économique.

9. Comme nous le disions auparavant, la proportion de dollars utilisés pour des échanges réels et pour des flux financiers est au moins de un à trente.

Les auteurs étudiés nous offrent quatre clés de lecture fondamentales pour expliquer le dysfonctionnement du système financier.

3.2.1. PREMIÈRE CLÉ : **Une seule monnaie ne peut faire des fonctions différentes**

On attribue à une même monnaie deux finalités contradictoires : la première est de faciliter les échanges (destinée aux flux), l'autre étant celle de servir de réserve de valeur (destinée aux stocks).

Autrement dit, selon Casals¹⁰, on donne une solution perverse au problème de la matérialisation de l'épargne : en vue de maintenir le placement des investissements dans le système productif —qui garantit à moyen terme la valeur de l'épargne, grâce aux plus-values générées par la création de richesse—, le système financier a choisi de placer ses liquidités dans des “valeurs refuge”. Les plus importantes sont la terre, en particulier le sol urbain (marché immobilier) et les divers actifs (quasi-monnaies) qui s'achètent et se vendent sur le marché des valeurs et des capitaux.

La commercialisation de “produits non produits” détermine l’existence dans le cycle économique de revenus non gagnés, dans la mesure où ils ne donnent pas en contrepartie une amélioration réelle de biens ou de services. Le système financier est construit ainsi sur de faux marchés, sur lesquels l’offre est sérieusement altérée, comme quand par exemple :

- l’offre est limitée, comme dans le cas de la terre et des terrains à bâtir urbains ;
- l’offre est contrôlée et restreinte, comme dans le cas de l’émission d’argent fiduciaire, qui malgré sa grande variété de formes (titres, bons, billets à ordre, actifs...) dépend des décisions d’un groupe restreint d’acteurs économiques ;
- l’offre est manipulée, comme la création d’argent à travers le crédit, dont nous parlerons plus loin.

Si le placement spéculatif dans le système financier fait une concurrence déloyale au placement investisseur dans le système productif, cela dépend dans une grande mesure du cadre légal et fiscal en vigueur, qui établit des politiques rendant la première plus attractive que la seconde.

La **politique fiscale** en est un premier exemple dans la mesure où l’on grève les revenus actifs (c'est-à-dire “gagnés”, avec une création de richesse) et où l’on dégrève un grand nombre de revenus passifs (“non gagnés”, sans création de richesse). Pour Allais, la pression sur les revenus salariaux ou les bénéfices des entreprises contrastent avec les facilités dont bénéficient les placements immobiliers ou financiers.

10. Nous citerons les auteurs étudiés seulement par leurs noms. À la fin de l’ouvrage, on pourra trouver un extrait de leur contribution ainsi que quelques brèves notes biographiques.

La politique financière est l'autre engrenage du même mécanisme. Le maintien d'un taux d'intérêt artificiellement élevé —en commençant par l'émission de dette publique— joue un rôle-clé dans ce processus. Dans le but d'attirer les capitaux, on offre une rentabilité financière supérieure à la rentabilité que peuvent raisonnablement garantir les investissements productifs. Le renchérissement de l'argent pénalise celui qui veut investir pour préserver l'efficacité de son activité productive, ou ceux qui payent avec des années de travail les crédits reçus pour acquérir un habitat ou pour se consacrer aux études.

Une telle politique financière, qui favorise la fertilité de l'argent plutôt que l'activité productive, entraînant une spirale d'endettement perverse, conduit à dilapider progressivement le tissu économique local, ainsi que les ressources et la richesse des pays qui la pratiquent. La spirale d'endettement a eu des conséquences particulièrement grave quand elle a touché les régions les plus retardées dans l'accumulation de capitaux et de technologies. La division nord/sud du monde est marquée, dans une large mesure, par cette domination exercée moyennant les finances.

3.2.2. SECONDE CLÉ :

La création incontrôlée de pouvoir d'achat accentue les déséquilibres

La dimension internationale de l'économie financière ne fait qu'accentuer la concurrence pour attirer les capitaux, et elle favorise le manque d'une réglementation efficace qui régule le marché de la bourse et des devises, ainsi que l'action des banques et des entités financières. Le manque de cette réglementation financière qui n'a pas su contrôler le mécanisme du crédit est la troisième politique qui favorise le placement spéculatif par rapport au placement investisseur.

Selon Allais, la réglementation financière actuelle permet aux banques de concéder des crédits sur des sommes d'argent dont en principe elles ne disposent pas. Elles peuvent le faire principalement de deux manières : la première, en concédant des crédits à long et moyen terme à partir de dépôts à terme inférieur (ou à vue) ; la seconde, à travers un jeu d'écritures, par lequel la banque prête au client un argent comptable qui avant n'existe pas et qui est généré par un échange de promesses de paiement : la promesse de la banque à vue contre la promesse de l'emprunteur de payer à terme.

De cette manière, les banques et les autres entités bancaires génèrent une masse monétaire énorme, à laquelle correspond un pouvoir d'achat créé du néant, vu qu'il n'est justifié par aucun service prêté à la collectivité. La création d'argent à travers les mécanismes du crédit et les faux droits que ce processus crée représentent la source la plus importante de revenus non gagnés, qu'Allais compare sans ambages à l'activité des faux monnayeurs —mais légaux!—.

Le pire, c'est que ces moyens de paiement créés du néant servent dans une large mesure à financer l'activité spéculative sur les marchés boursiers. Ce facteur, ajouté à la cotisation continue des valeurs, alimente une instabilité potentielle permanente qui favorise la manipulation des marchés. La spirale croissante du marché secondaire, sur lequel sont générées et échangées des valeurs fictives, qui correspondent à des dettes reposant sur des dettes qui reposent sur d'autres dettes, en est le résultat final. La circulation incessante et accélérée de bulles géantes de liquidité électronique transforme le système financier en une "économie casino", où les décisions des agents économiques ne sont en grande partie plus liées au système productif.

Il est indubitable que là où il y a une appropriation de revenus "non gagnés", nous trouvons aussi une spoliation de revenus gagnés, qui viennent des poches de tous ceux qui payent avec leur travail les intérêts financiers élevés, l'augmentation du coût de la vie, la dépréciation de l'argent, etc. Cette appropriation de revenus non gagnés se traduit aussi par une soustraction de ressources vitales dans l'économie productive, ce qui fait diminuer à la fois l'offre et la demande : cela freine la production, produit du chômage, réduit la consommation et augmente l'inflation. Un cycle vicieux qui, porté à l'extrême, peut conduire à des conflits guerriers, comme l'Histoire l'a démontré.

En tout cas, cette situation stimule la culture du gain facile, avec tous les sous-produits qui alimentent l'économie souterraine : évasions, opacité fiscale, trafics de toute sorte, corruption, blanchiment, etc.

3.2.3. TROISIÈME CLÉ : Les Instruments monétaires ne favorisent pas l'information et la transparence

On ne donne pas assez d'importance à la fonction informative de l'instrument monétaire.

Cette réflexion, qui est un apport spécifique de Chalaux, nous invite à considérer les caractéristiques informatives du moyen de paiement comme un élément-clé de l'ensemble du système social (et non seulement du système économique). L'information sur le qui et le quoi des transactions économiques est le facteur qui — selon l'auteur — permet ou non le respect des règles du jeu, au niveau microéconomique, ainsi que la gestion rationnelle et équilibrée des grands chiffres macroéconomiques.

Du point de vue microéconomique, cela veut dire que lorsque l'instrument monétaire accomplit la fonction de moyen d'échange sans cependant offrir aucune information sur l'utilisation qui en est fait, nous avons là un instrument puissant pour ignorer les lois et être déloyal. Une monnaie anonyme, désinformatrice, qui circule sans laisser de trace, laisse le champ libre à la corruption et à l'illégalité (fraude, évasion fiscale, travail au noir et marché noir...) et à la domination des pouvoirs factices, qui affaiblissent l'état de droit et dénaturent les règles du jeu démocratique. En bref, l'irresponsabilité gagne du terrain aussi bien dans le domaine économique que sur le plan social et politique.

Du point de vue macroéconomique, la déficience informative de l'instrument monétaire conduit en fin de compte à ignorer d'importants flux économiques, et oblige les autorités et les agents économiques à disposer d'indicateurs et de chiffres approximatifs ou estimés. L'existence d'une monnaie anonyme nous prive des connaissances pour deux opérations fondamentales: **la mise en contraste de toute théorie (et politique) économique, et la capacité de créer de la monnaie** pour équilibrer le système économique selon un critère plus objectif. Cette information perfectionnerait celle qu'utilise aujourd'hui l'autorité économique.

D'autre part, l'évolution technologique dans le domaine de l'informatique, de la télématique et de la microélectronique a mis à notre disposition les cartes, un nouveau support électronique pour les instruments monétaires déjà très bien implanté. Les cartes pourraient comprendre plus d'éléments d'information sur les moyens de paiement. Cette information, utilisée correctement, agirait comme un élément de clarification du système.

3.2.4. QUATRIÈME CLÉ : Absence de la reconnaissance de la valeur communautaire des capitaux

Les droits de propriété sur les biens de capital doivent être accompagnés de devoirs correspondants.

La spécificité des capitaux est d'être liés à la permanence. Ils sont le fruit d'une accumulation historique et sont destinés à continuer dans le futur le même processus de création de richesse. Le fait qu'ils soient indispensables au développement et à la continuité du système économique est la première raison pour laquelle il faudrait que ces biens soient sous une surveillance collective qui veille à leur utilisation adéquate. Mais il existe deux autres raisons pour lesquelles il serait bon de traiter certains capitaux comme un patrimoine de la communauté, bien que leur utilisation soit particulière.

Une première raison affecte les ressources naturelles et est particulièrement soulignée par Colom, qui s'appuie sur la constatation de que tout Capital vient de l'accumulation dans le temps de Nature et de Travail. L'écologie nous inculque le critère selon lequel la Nature est le patrimoine commun que tous les hommes partagent avec les générations futures. Cela implique la nécessité de gérer la Nature avec des critères qui ne se réduisent pas au marché. Le système écologique est la condition de toute activité économique. Préserver les capitaux —dans la mesure du possible— de sa tendance à l'affaiblissement est donc un impératif économique.

La seconde raison concerne le patrimoine historique et nous est apportée par Chalaux, qui souligne le rôle que jouent les connaissances et l'invention technologique dans le processus d'accumulation de capital. Dans ce cas aussi, nous voyons comment chaque nouvelle invention, chaque outil, chaque technologie, chaque machine s'appuie sur un long processus historique d'accumulation du savoir. Pourtant, comme nous le suggère l'auteur, une partie de cette valeur ajoutée vient de

ce qu'il appelle "le travail des morts" —les connaissances et les inventions qui ont été intégrées dans le patrimoine commun de l'humanité.

Ces deux arguments nous invitent à reconsidérer le concept de propriété sur d'importants biens de capital selon la formule "nue-propriété ou usufruit" avec l'ensemble de droits et de devoirs que cette figure juridique comporte.

Casals partage aussi ce point de vue, précisant que la préférence pour la nue-propriété communautaire devrait être limitée aux capitaux non reproductibles : essentiellement les ressources naturelles limitées, le patrimoine historique non reproductible et l'émission restreinte d'actifs financiers et monétaires. En ce qui concerne les capitaux reproductibles —qui sont la majorité des biens durables et des moyens de production—, leur faculté de pouvoir être toujours augmentés par le travail humain et leur assujettissement à l'amortissement leur confèrent une préférence pour la propriété privée (personnelle).



4.

VERS UN SYSTÈME D'ÉCONOMIE ÉQUILIBRÉE ET DE BIEN-ÊTRE PARTAGÉ

La pensée sociale est toujours en retard par rapport aux changements qui interviennent dans les forces économiques et technologiques. Ce décalage se traduit par un processus très lent d'innovation sociale pour faire face aux nouvelles réalités. Le passage du diagnostic ou de la critique aux propositions et plus tard à l'action est difficile et demande un effort concerté, non exempt de conflits.

Les apports effectués par les différents auteurs se caractérisent par le fait de ne pas se réduire à la phase de diagnostic. Ils ont osé faire des propositions d'objectifs et de dispositifs concrets de changement. Malgré tout, avant de commencer à exposer ces propositions —ce que nous ferons dans le chapitre 5—, il serait bon de signaler certains éléments relativement communs qui aident à situer l'éventail d'optiques —parfois proches parfois éloignées— qu'ils envisagent, lesquelles soit n'ont pas de dispositifs uniques (elles sont plutôt le fruit de la combinaison de différentes mesures) soit sont des optiques personnelles des auteurs mais dont nous n'avons pas su trouver des propositions opérationnelles.

En général, les auteurs considèrent qu'il faut établir l'équilibre entre investissement, production et consommation dans un cadre de bien-être partagé. Ils pensent que les membres de la société sont des personnes participatives et solidaires (avec un destin commun) et en même temps des individualités créatives, avec leurs propres intérêts et leurs projets personnels, qu'ils ont besoin de développer. Ils veulent favoriser la convivialité dans un cadre de liberté personnelle. On ne croit pas que le changement puisse se faire par la soumission aveugle à des lois ou à des règles idéologiques. La valeur fondamentale est la conviction et le volontariat. Pourtant, ils considèrent que les changements instrumentaux favorisent les changements d'attitudes et de valeurs, qui sont toujours plus lents et qui ne peuvent être imposés par la force.

4.1. Disposer de nouveaux indicateurs du bien-être

Pour évaluer et mesurer l'évolution du bien-être de la population, il faut utiliser des méthodes de comptabilité nationale différentes de celles qui sont actuellement appliquées.

Le système de mesure du produit intérieur brut, par exemple, n'inclut ni l'agriculture de subsistance, ni le volontariat, ni le travail domestique, ni le troc, ni un ensemble d'activités qui représentent la moitié de l'économie des pays industrialisés. Par contre, on considère comme production des activités qui sont destructives — consommer du pétrole, par exemple— ou qui essayent de corriger la destruction de l'environnement... Et surtout, on ne donne pas assez de valeur au bien-être humain quand celui-ci ne peut être quantifier commercialement ¹¹.

Le problème de base vient du fait que le PIB est un instrument de mesure de la production, alors que le bien-être économique est une question de mesure de quantité et de qualité de "consommation" —et non seulement de consommation matérielle—

4.2. Distinguer les différentes "économies"

La richesse des apports des auteurs a mis en relief la complexité des facteurs qui interviennent dans la réalité économique. La diversité des accents nous a conduit à reconnaître différents niveaux dont l'on doit tenir compte quand nous faisons référence à l'économie.

Pour l'exprimer graphiquement, nous nous sommes permis d'adapter le schéma d'Hazel Henderson ¹² dans lequel le système productif est représenté comme un gâteau de trois étages, avec une garniture intérieure et une décoration extérieure.

Tout le système repose sur le premier étage : la "mère nature", qui produit la base des ressources et des conditions de vie, absorbe la contamination et recycle des sous-produits (quand ils ne dépassent pas les limites de la tolérance). C'est ici qu'est concentrée une grande partie des externalités ¹³ que le PIB ne comptabilise pas. La dimension écologique de la réalité doit être reconnue comme le cadre fondamental nécessaire de toute activité et de toute réflexion économique (encore que, parmi les économistes, cela soit encore une vision minoritaire). On a de plus en plus conscience

11. Il faut noter l'apparition ces dernières années d'une multitude de nouveaux indicateurs qui supposent un progrès significatif sur ce point. Un de ceux qui ont été les mieux accueillis sur le plan international est l'indice publié en 1990 par le Programme de développement des Nations Unies, intitulé Indice de Développement humain (IDH). Signalons aussi l'Indice de bien-être économique soutenable (développé par la New Economics Foundation de Londres) qui a été appliqué à plusieurs pays industrialisés. Il démontre que dans ces pays il s'est produit dans les années quatre-vingt, une diminution du bien-être —selon l'indice— parallèle à une augmentation réelle par revenu du PIB. Pour plus de détail, voir H. DALY, J. COBB, *For the Common Good*. 1990, Green Print.

12. HAZEL HENDERSON, *Paradigms in progress: life beyond economics*, Knowledge Systems, Inc., 1992.

13. Externalité: bénéfices ou préjudices qui n'ont pas encore une valorisation chrématistique. On parle d'"externalités" pour décrire les effets externes au marché, non évalués par des prix. Les contaminations, par exemple. Dans ce cas, ce sont les mouvements luttant pour la santé des citoyens qui ont obligé à "internaliser" les externalités avec leurs propositions.

que la Nature ne se réduit pas seulement aux ressources, à l'espace physique et aux matières premières, mais qu'elle a aussi des équilibres vitaux délicats, un irremplaçable patrimoine de diversité génétique, etc. Protéger ces mécanismes fragiles et essentiels de la vie est une des priorités dont doit aussi tenir compte l'économie.

Ainsi, l'**économie écologique** cherche comment tenir compte du moyen et long terme et comment comptabiliser les "externalités" :

- en reconSIDérant les processus de production (changement de technologies, de matériaux, de sources énergétiques...)
- en appliquant des taxes vertes d'extraction, d'utilisation, de contamination... qui internalisent les coûts environnementaux, et en faisant prendre conscience aux citoyens et aux entreprises qu'il existe des règles de consommation (traditionnelles ou induites).

Au-dessus de ce premier étage, nous trouvons un ample secteur d'**économie informelle**: agriculture de subsistance, production d'utilisation personnelle, bricolage, travail domestique, entretien du foyer, assistance aux personnes âgées, aux enfants et à d'autres personnes qui la nécessitent, volontariat, aide mutuelle, cadeaux et échanges¹⁴...

Il faut donc trouver, dans l'économie informelle communautaire qui n'est *ni rémunérée ni comptabilisée*, la façon de "valoriser" socialement tout le travail que les gens font sans obtenir de rémunération monétaire :

- en tant que volontaire (associationnisme),
- ou non commercial (auto-subsistance, réciprocité, services sociaux,...)
- ou reproductif (travaux du foyer, fonctions reproductive des femmes,...).

En termes absolus, nous voyons ainsi que la première moitié du gâteau, c'est-à-dire 50% de la richesse productive réelle, correspond à des activités qui ne sont pas comptabilisées dans le PIB et sont supportées par l'altruisme humain et par les coûts environnementaux non payés et transmis aux générations futures.

Entre la partie comptabilisée du gâteau et celle qui ne l'est pas, nous trouvons la garniture, constituée par l'**économie souterraine** qui se base sur l'impunité donnée par le fait d'effectuer les transactions en espèces (en monnaie anonyme). L'économie au noir et une série d'activités délictueuses qui peuvent représenter 15% du PIB.

Ainsi, l'**économie souterraine rémunérée mais non comptabilisée** comprend:

- l'économie "au noir" (travail "au noir", fraude fiscale)

14. Selon des études sociologiques récentes (NICHOLLS & DYSON, *The informal economy*) qui ont comptabilisé les heures productives travaillées, il est possible de démontrer que même dans des pays comme la France, la Suède, le Canada ou la Grande Bretagne, la moitié du travail n'est pas rémunérée par une contrepartie monétaire.

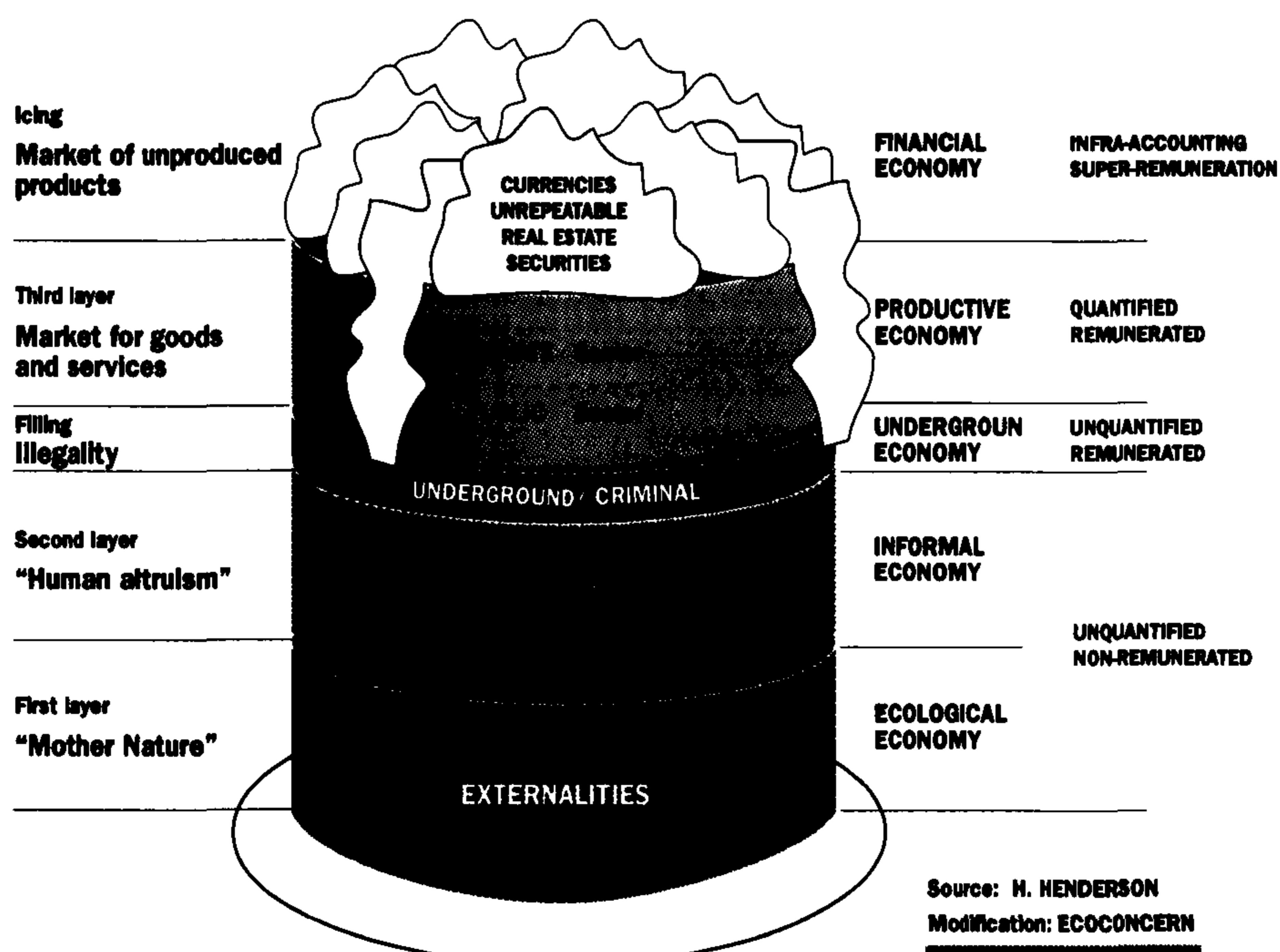
- et l'économie "délictueuse" (évasion de devises, trafics clandestins d'armes, de drogues, de personnes, d'organes ; financements occultes, escroqueries, vols, chantages, etc.).

Sur les deux étages non monétisés et non comptabilisés repose l'étage monétisé et comptabilisé dans l'**activité productive**, qui figure par conséquent dans le produit intérieur brut. Ce troisième étage est partagé à parts égales entre le secteur public (défense, gouvernements locaux et étatiques, infrastructures et services publics, entreprises nationalisées ou mixtes) et le secteur privé. Dit d'une autre façon, le secteur privé commercialisé représente seulement 20% de la valeur totale du gâteau économique.

De plus, cette économie *rémunérée et comptabilisée* (qui inclut l'ensemble des activités de production-distribution-consommation) comptabilise de nombreuses opérations qui devraient être soustraite (parce qu'elles correspondent à des destructions ou à des gaspillages) au lieu d'être ajoutées comme production.

Enfin, la partie supérieure du gâteau a une décoration extérieure —une bulle financière— formée par les transactions financières en vigueur dans l'ensemble du système.

L'économie **financière**, *surrémunérée et partiellement non comptabilisée*, comprend donc les marchés sur lesquels s'achètent et se vendent des "produits" qui en fait n'ont pas été produits (ou bien qui sont de production très ancienne et non renouvelable):



- les marchés de devises et de valeurs (où s'achètent et se vendent des symboles monétaires, sous toutes leurs formes différentes et multiples),
- le marché immobilier (terre, immeubles, exploitations...)
- le marché de produits non renouvelables (matériaux précieux, œuvres d'art, etc).

4.3. De l'économie de marchés à de nouvelles optiques

Les auteurs n'envisagent pas un retour à des critères de planification centralisée, mais ils ne se prononcent pas non plus en faveur d'une déréglementation généralisée du marché. Ils ont plutôt des manières diverses de concevoir le marché qui peuvent être réunies en fonction de trois objectifs:

1. Améliorer l'économie de marchés
2. Rendre complémentaire une économie de marchés et des zones décommercialisées
3. Opter pour une économie décommercialisée (distributive)

4.3.1. Améliorer l'économie de marchés

Certains considèrent que l'économie de marchés —on ne peut pas parler d'un seul marché— est la moins mauvaise des économies possibles, mais qu'il faut corriger les dysfonctionnements qui l'empêchent d'accomplir sa mission de création de richesse et de bien-être.

Les dysfonctionnements doivent être essentiellement corrigés dans deux domaines:

- **le domaine financier**, d'où viennent la plupart des revenus non gagnés.

On propose des corrections du système bancaire, du système de crédit et du système boursier, afin de rendre impossible l'enrichissement sans une amélioration correspondante de biens et de services. Aussi bien la politique qui régule le taux d'intérêt que le cadre fiscal et financier seraient d'accord pour que l'épargne n'ait pas de stimulants favorisant les placements spéculatifs. Toute la politique monétaire consisterait au maintien de conditions de stabilité macroéconomique et monétaire, avec une inflation limitée et des mécanismes pour compenser la perte de pouvoir d'achat.

- **le domaine du travail**, où est produite la richesse et sont distribués la majorité des revenus.

Il faut éliminer les obstacles fictifs à l'établissement d'une réciprocité libre et volontaire entre les agents économiques. Afin que l'embauche puisse être libre et volontaire pour les deux parties, il faut qu'aucune des deux ne soit obligée d'accepter des conditions injustes à cause d'un état de nécessité. La perception d'un revenu minimum universel permet de rompre le "pacte de la faim" et de favoriser la création d'emplois (et donc de richesse) ainsi que d'ouvrir la voie à de nouvelles formes d'association professionnelle.

4.3.2. Rendre complémentaire une économie de marchés avec des zones décommercialisées

On présente différentes optiques.

- En général, on considère que les “fausses marchandises —et en particulier la Nature et l’Argent— devraient être gérées à partir de critères et de mécanismes non commerciaux.
- Dans le cas du Travail, divers statuts d’activités sont établis. Ils comprennent en général trois niveaux : le niveau commercial (niveau normal de marché), le niveau communautaire¹⁵ (services ou production communautaire, ni publique ni privée) et le niveau mixte (entreprises artisanales et personnelles ou services communautaires qui participent au marché). Les décisions relatives à la nature de la production ainsi que les relations professionnelles varient d’un statut à l’autre.

L’objectif est de profiter de l’efficacité des mécanismes de marché pour la production commerciale courante, et en même temps d’assurer la provision de services et de produits communautaires sans les soumettre à la dynamique commerciale.

- Une autre optique consiste à accepter les règles de l’offre et de la demande du marché, tout en déterminant que les décisions sur la nature et les moyens de la production doivent être prises démocratiquement dans les unités de production, en utilisant les mécanismes d’”autogestion des travailleurs propriétaires de l’entreprise”.

4.3.3. Opter pour une économie décommercialisée (distributive)

Enfin, on imagine un modèle décommercialisé dans lequel la détermination des besoins, et donc de la production, est le résultat d’un consensus communautaire, où sont réunis les projets institutionnels ou sociaux et les projets personnels. Dans ce système, l’équilibre entre l’offre et la demande est en principe garanti, grâce à la correction des plans de production dans chaque cycle de consommation et au fait d’éviter les fuites d’épargne vers des activités non productives.

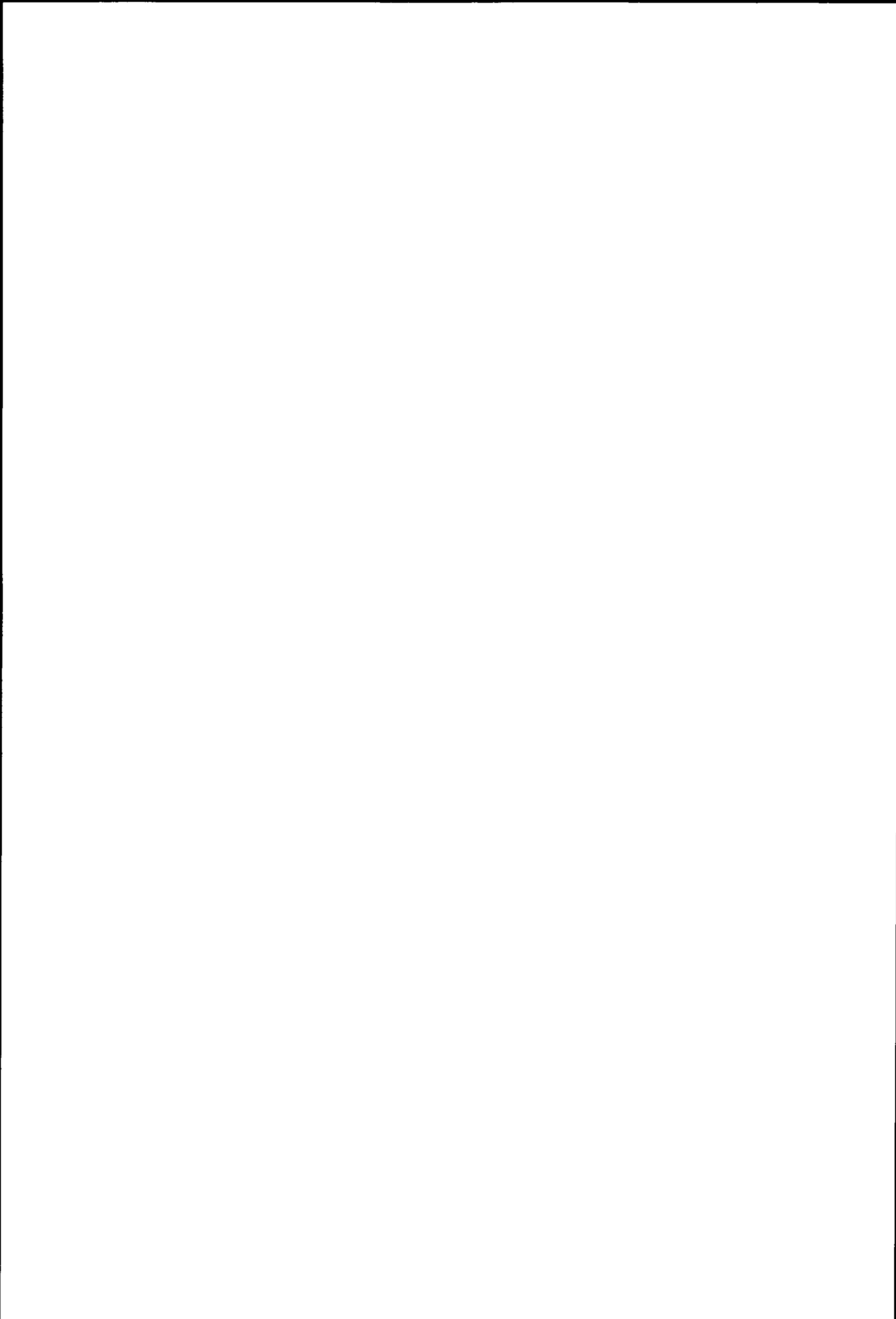
Pour l’économie distributive, le processus de décision va de bas en haut, et ainsi les décisions sont graduellement canalisées par les différents niveaux en fonction de la complexité de l’activité en question. Pour certains projets, les décisions sont prises au niveau d’un groupe de personnes, alors que dans le cas d’autres projets —qui par leur

15. Divers auteurs parlent de propriétés, d’initiatives, de statuts... “communautaires” ou “collectifs” pour se référer à un “espace” qui n’est ni privé individuel ni public étatique. C’est une ligne qu’il faut étudier plus à fond pour voir jusqu’à quel point elle est opérationnelle vu qu’un grand nombre des problèmes soulevés reposent sur le fait qu’ils sont toujours sujets soit à la “raison d’État” soit à la “raison de marché”. Nous avons vu certaines propositions expliquant comment articuler une “raison communautaire” qui fasse contrepoids aux deux autres. Mais il faut voir comment on peut éviter de finir par confondre l’une avec l’autre. Dans ce sens, Chalaux propose un “statut communautaire” qui offre des services gratuits financés publiquement mais autogérés de façon privée avec une transparence comptable.

complexité nécessitent la participation de nombreux groupes ou bien qui comportent des externalités affectant d'autres parties de la société— les décisions sont prises à des niveaux supérieurs. Le dernier échelon est l'État, qui agit comme arbitre ou coordinateur (non planificateur) des grands projets et comme gestionnaire des impôts et des revenus à distribuer.

Dans l'économie distributive de Duboin, par exemple, l'entreprise à but lucratif disparaît complètement. Toute entreprise nait d'une nécessité, exprimée depuis la communauté par une concertation générale. L'entreprise est l'affaire de tous, et elle est gouvernée par le principe de l'autogestion dans l'organisation du travail.

Une économie décommercialisée et communautaire implique le retour à des dimensions ou à des échelles plus réduites de production ("développement à l'échelle humaine"), c'est-à-dire à la recherche de l'"échelle optimale" décentralisée. L'objectif est de maintenir au plus haut degré possible la proximité entre la production et la consommation. Le commerce entre communautés est important, mais comme complément d'activités qui ne peuvent être réalisées dans un cadre plus réduit. En résumé, c'est le refus de l'économie mondiale des grands centres de décision entrepreneuriale, qui peuvent changer à volonté la localisation de leurs opérations au niveau international, sans autre logique que celle du bénéfice des propriétaires du capital.



5.

OBJECTIFS ET DISPOSITIFS POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ À PARTIR DE L'ÉCONOMIE

Afin de faciliter la recherche des thèmes, nous avons regroupé en 5 alinéas les divers objectifs pour lesquels les auteurs proposent des dispositifs concrets¹⁶. Dans certains cas, il y a complémentarité des objectifs et des dispositifs, alors que dans d'autres cas, il existe des divergences très nettes aussi bien entre les divers objectifs poursuivis que dans les dispositifs qui essayent de les concrétiser.

Le résultat n'est pas un programme cohérent mais une liste de propositions qui prétend ouvrir l'éventail d'options sur lesquelles un dialogue créatif puisse commencer. Nous avons essayé de garder le plus d'objectivité possible pour présenter les propositions effectuées, indépendamment du degré d'adhésion personnelle de l'équipe qui a rédigé cet écrit.

Pour une information plus détaillée des propositions, il est possible de consulter le résumé qui a été fait sur chaque auteur dans la seconde partie. Dans ces alinéas, les propositions sont regroupées par thèmes et de façon abrégée, mais en essayant de garder les expressions des auteurs.

5.1. Modifier la réglementation financière pour qu'elle favorise l'économie productive

1. Réforme du système de crédit
2. Appropriation collective de l'invention d'argent
3. Droit d'utilisation privée du capital social
4. Réforme de la Bourse
5. Indexation des engagements de paiement à terme
6. Intervention sur le taux d'intérêt
7. Mesures régulatrices du système immobilier

16. Pour organiser ce chapitre, nous nous sommes inspirés de la méthode utilisée dans la "Charte de la Citoyenneté" élaborée à Paris par les gens de la Maison Grenelle.

5.2. Adapter les instruments monétaires à une économie complexe

1. Deux instruments monétaires pour deux économies: la proposition solide
2. L'instrument monétaire dans l'ère de l'information: la facture-chèque télématique
3. La monnaie distributive

5.3. Réaménager le système d'imposition

1. Impôt sur les patrimoines
2. Impôt sur les externalités écologiques
3. Impôt sur les héritages
4. Impôt sur les transactions
5. Impôt sur les crédits à la consommation

5.4. Redéfinir le revenu, le travail et l'organisation de l'entreprise

1. Revenu social et diversité des statuts de travail
 - 1.1. Statuts de travail et distribution du revenu
 - 1.2. Nouveaux contrats de travail
 - 1.3. La fin de la société du travail: diminution des heures de travail et salaire garanti
 - 1.4. Contrat civique et revenu social
2. L'entreprise autogérée et distributive
 - 2.1. L'entreprise dirigée par les travailleurs
 - 2.2. L'entreprise distributive

5.5. Élaborer des mécanismes politiques participatifs

1. Pour une démocratie plus directe, plus participative et plus transparente
 - 1.1. Pour la subsidiarité: inverser les pyramides de décisions politiques
 - 1.2. Le Sénat de Surveillance: un pouvoir politique hors de tout parti qui veille à un long terme
 - 1.3. Démocratie et décentralisation: la facture-chèque comme instrument d'échange
2. Pour un État plus réduit et plus responsable

5.1. MODIFIER LA RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE POUR QU'ELLE FAVORISE L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE

Comme nous l'avons dit dans le chapitre 3, le cadre financier doit passer de la situation actuelle, dans laquelle il agit comme un facteur d'instabilité et d'incertitude, à une autre bien différente, dans laquelle il joue un rôle d'élément d'équilibre et de stabilité de tout le système économique. Il faut favoriser la synergie entre système productif et système financier.

Rationaliser le système financier veut dire en premier lieu oter tout intérêt aux opérations spéculatives et reconduire les symboles monétaires à leur point de référence réel, qui est la richesse productive d'un pays (accumulée, actuelle et potentielle).

Nous sommes conscients que certaines propositions comme la réforme de la bourse ou l'indexation des engagements de paiement à terme ont déjà historiquement été appliquées, mais nous considérons que celles qui sont suggérées ici peuvent ouvrir des voies plus opérationnelles, souvent liées à d'autres propositions cohérentes avec les modèles présentés.

5.1.1. Réforme du système de crédit

OBJECTIFS

Éviter les mécanismes qui permettent au système bancaire la création de moyens de paiement du néant. Éviter aussi le financement d'opérations spéculatives avec des crédits faciles et de l'argent inventé. Restituer à la communauté la titularité unique de l'invention d'argent, pour que l'ensemble des citoyens puissent se l'approprier et en bénéficier.

DISPOSITIFS

Les diverses activités bancaires actuellement réalisées doivent être dissociées et attribuées à différents types d'entités (pour Allais il doit y en avoir trois et pour Chalaux deux):

- a) **les banques de dépôts**, qui conservent seulement les dépôts et effectuent les paiements et les encaissements, en facturant les dépenses correspondantes. Elles ne peuvent effectuer aucune opération de prêt, et les comptes ne peuvent avoir aucun déficit.
- c) **les banques de prêts**, qui s'endettent avec le public à des termes donnés et prêteraient à un terme plus court. C'est-à-dire qu'elles peuvent seulement octroyer des prêts avec la garantie des ressources propres, et des ressources d'autrui à long terme contractuellement cédées. On élimine ainsi la pratique consistant à céder des prêts avec la garantie des dépôts à vue, un des éléments essentiels de la création d'argent par le système bancaire.

- d) les **banques d'affaires**, qui s'endettent directement avec le public ou les banques de dépôt et investissent leurs fonds dans des entreprises et des affaires rentables.

Dans la proposition de Chalaux, les fonctions b) et c) pourraient coïncider dans une même banque d'affaires, tandis que la fonction a) serait couverte par les caisses d'épargne. Les opérations des premières concernent des activités d'investissements, alors que les secondes s'intéressent seulement à la consommation.

Une proposition similaire (Casals) consiste à rabaisser drastiquement le volume nécessaire de nouvel argent en remplaçant la plus grande part de ce que l'on appelle aujourd'hui le financement via crédit par un financement direct moyennant un nouvel instrument monétaire d'épargne durable (le Titre Solide), dont la création exige une contrepartie réelle (la terre).

5.1.2. Appropriation collective de l'invention d'argent

OBJECTIFS

Faire revenir sur l'ensemble de la population les bénéfices provoqués par l'invention d'argent. Ce point est le corollaire du point précédent, mais nous avons voulu le souligner, étant donné son importance comme nouvelle source de financement collectif qui peut permettre une redistribution de quelque charge impositive, ou bien de donner du poids à de nouveaux critères de financement pour les principaux services collectifs.

DISPOSITIFS

Ayant empêché les banques privées de créer de l'argent à travers le crédit, la banque centrale (autorité monétaire indépendante du pouvoir exécutif) aura l'exclusivité du pouvoir d'inventer de l'argent (émission primaire) (Chalaux, Allais, Ricart). La création d'argent doit être effectuée en fonction du calcul des excédents de production (Chalaux) ou d'autres indicateurs de l'augmentation de la richesse productive du pays (Ricart).

La canalisation de cette richesse vers les budgets généraux peut servir soit à éliminer l'impôt sur le revenu (qui est aussi compensé par d'autres réformes de la fiscalité), comme le propose Allais, soit à offrir un financement communautaire (ni public ni privé) pour les activités qui ne doivent pas avoir un but lucratif: la politique, l'information, la recherche, la santé, la formation, etc. (à spécifier à travers un débat social), conformément à la proposition de Chalaux. Dans ce dernier cas, la mesure serait renforcée par un système de division et d'incompatibilité entre "statut commercial" et "statut communautaire".

En ce qui concerne la proposition d'une seconde monnaie comme réserve de valeur (le Titre Solide), sa création implique la formation d'un patrimoine communautaire de terres, dont les revenus sont convertis dans une perception publique.

5.1.3. Droit d'utilisation privée (usufruit) du capital social

OBJECTIFS

Assurer la stabilité des capitaux comme une manière de favoriser l'objectif plus général de l'équilibre économique, et assurer le maintien du patrimoine commun (capital de nature, de travail et d'invention —cfr. chapitre 3— provenant de l'accumulation historique) aux générations futures. Favoriser également l'initiative des acteurs économiques (en particulier les petites et moyennes entreprises) à égalité de conditions, en facilitant à tout le monde l'accès aux biens de capital, sous la responsabilité personnelle.

DISPOSITIFS

Selon cette proposition, un apport sur lequel coïncident Colom et Schweickart, la nue-propriété ou la propriété formelle des capitaux (aussi bien immobilisés que liquides) devient collective (publique) à partir d'un inventaire des biens de chaque entreprise et d'un acte législatif qui en modifie la titularité, même si les entreprises continuent d'en disposer exactement comme avant en ce qui concerne son utilisation (propriété utile). C'est-à-dire que les entreprises gèrent leurs capitaux avec la même liberté qu'actuellement, sans aucun contrôle et sans aucun obstacle. La seule obligation qu'on leur impose est de maintenir la stabilité du capital total.

À la fin de l'exercice, le pouvoir public fera les vérifications nécessaires pour examiner si cet engagement que les gestionnaires (privés) ont pris avec les propriétaires formels (la collectivité) a été respecté. S'il y a eu des bénéfices, ceux-ci doivent être répartis entre les gestionnaires et les travailleurs de l'entreprise (en proportions diverses, conformément à ce qui a été convenu dans les contrats de travail internes).

S'il y a des pertes, elles doivent aussi être assumées entre tous, encore que la responsabilité pénale retombe sur les gestionnaires exécutifs.

D'autre part, le pouvoir politique —à travers la banque publique pour Colom et la banque affiliée pour Schweickart— s'engage à capitaliser tout projet entrepreneurial, sans exceptions, avec les mêmes conditions mentionnées ci-dessus de responsabilité morale et la même obligation de non-décapitalisation.

Les augmentations de capital décidées par les entreprises existantes recevront un traitement identique, elles devront seulement être communiquées à la banque. Colom considère que le critère de responsabilité personnelle rendra inutile le contrôle préalable sur la validité des projets. L'accent sera mis sur des révisions attentives des bilans consomptifs de fin d'exercice, et il y aura de fortes pénalisations pour ceux qui n'auront pas respecté l'objectif d'équilibre.

5.1.4. Réforme de la Bourse

OBJECTIFS

Garantir que le marché financier ne s'alimente pas comme il le fait actuellement de l'instabilité permanente. Déconsidérer donc la dynamique spéculative et éviter le divorce entre le système financier et le système productif.

DISPOSITIFS

Allais propose de supprimer la cotisation continue des valeurs, ainsi que les programmes d'achat et de vente automatique. Chaque valeur peut seulement avoir une cotisation par jour et par place financière. On peut ainsi obtenir une diminution sensible de la marge de fluctuation des valeurs, en faisant en sorte qu'elles s'approchent beaucoup plus de leur valeur réelle (l'état de santé des entreprises auxquelles elles correspondent).

Nous devons rappeler que la réforme de la Bourse se voit également favorisée par la réforme du système de crédit, puisque celle-ci provoquera l'élimination de la principale source de financement des activités boursières spéculatives.

D'autres modèles, dans la mesure où ils prévoient la décommercialisation des biens de capital (Colom), considèrent que la bourse perdra toute fonction et tout attrait, et que par conséquent elle disparaîtra naturellement. Dans le modèle de Casals en revanche, on considère comme important le rôle que pourrait jouer la bourse dans la popularisation d'une nouvelle famille de valeurs (les Actifs Solides), qui auraient l'attrait de la stabilité et le charme de servir seulement dans l'économie réelle.

5.1.5. Indexation des engagements de paiement à terme (Allais)

OBJECTIFS

Lutter contre l'inflation et ses effets, qui dénaturent une répartition juste de revenus. Chercher à rétablir des calculs économiques corrects qui redonnent de l'efficacité à l'économie.

DISPOSITIFS

Dans le modèle d'Allais, tous les engagements de paiement à terme seront indexés et l'on remplacera dans les contrats toute référence à l'unité de monnaie en circulation par une référence à une unité de compte ayant une valeur réelle stable. Cela suppose donc l'introduction d'une même unité de compte valable pour tous les contrats. Le change entre unité de compte et unité de monnaie en circulation devrait rester constant. De cette manière, les effets de l'inflation ne se traduiront pas en pertes comparatives entre différents groupes sociaux. En évitant de telles pertes, les principales causes générant l'inflation devraient aussi avoir tendance à disparaître.

Il nous faut signaler que toutes les propositions décrites dans cet alinéa, ainsi que celles des deux alinéas suivants, cherchent à faire disparaître les principales causes de l'inflation.

5.1.6. Intervention sur le taux d'intérêt

OBJECTIFS

Réduire les tentations de ne pas toucher aux capitaux pour obtenir des hautes rentabilités (fictives). Contrôler l'inflation. Éviter la spirale de l'endettement, aussi bien public que privé. Démystifier l'idée que l'épargne est essentiellement motivée par des intérêts élevés (Allais).

DISPOSITIFS

Les intérêts ne devraient pas être supérieurs, en moyenne, aux expectatives de bénéfice des entreprises dans le cas du crédit à l'investissement. Pour les crédits à la consommation, Casals suggère de maintenir un prix de l'argent très élevé, dont une partie serait perçue en concept d'impôt sur le "prix ajouté" (IPA).

5.1.7. Mesures régulatrices du système immobilier¹⁷

OBJECTIFS

Éviter ou réduire la tendance à faire des opérations d'achat et de vente d'immeubles dans un but spéculatif (en les utilisant comme bien refuge). Permettre que l'usage des biens immeubles (terres, terrains à bâtir, édifices) soit destinée à ceux qui peuvent réellement en jouir. Éviter par conséquent aussi bien le parage de capitaux dans le secteur immobilier que l'inutilisation des terres et des terrains à bâtir.

DISPOSITIFS

La distinction entre propriété d'usage (utile) et nue-propriété (ou formelle), introduite dans la "proposition solide" de Casals, fait que les droits d'usage de la terre soient payés sous forme de loyer. Il n'y aurait dans ce cas pas d'achat et de vente d'immeubles, sinon un transfert de ces droits, qui peuvent difficilement être sujets à des opérations de type spéculatif. En allant plus loin dans l'objectif de réglementer ce "faux marché" (dominé par l'offre), Casals propose que la partie de la terre non disponible dans l'achat et la vente serve comme patron stable pour un nouvel actif (réserve de valeur) avec une claire vocation d'investissement. Cette mesure favorise la réduction des tentations spéculatives, qu'elles soient immobilières ou financières.

L'impôt sur les patrimoines peut aider substantiellement à décourager la possession de biens immeubles inutilisés. Dans l'ensemble, il permet que la valorisation des biens soit si élevée que l'intérêt du propriétaire à pouvoir continuer d'en bénéficier (cette argumentation est développée à l'alinéa 5.3.1.).

17. Étant donné le lien étroit que quelques-uns des auteurs établissent entre le système financier et l'immobilier, nous incluons dans cet alinéa des références brèves au système immobilier, tout en étant conscients que les mesures proposées ne sont pas vraiment homogènes avec les antérieures. Néanmoins, nous nous limiterons ici à la référence, vu que l'exposition des propositions est effectuée dans d'autres alinéas (le 2. —impositif— et le 3. —sur les instruments monétaires). Cette redondance nous permet surtout de souligner l'interconnexion non seulement des problèmes mais aussi des propositions pour les solutionner.

5.2. ADAPTER LES INSTRUMENTS MONÉTAIRES À UNE ÉCONOMIE COMPLEXE

Les instruments monétaires représentent un élément important dans le processus de clarification des différents cycles économiques. On peut rationaliser les instruments monétaires ou les différencier selon leur fonction: échange pour consommation courante (flux) ou réserve de valeur pour investissement (stocks) ou encore en élargissant leur capacité d'incorporer une information fiable sur les transactions dans lesquelles ils interviennent.

Pour deux des auteurs étudiés, Casals et Chalaux, la réforme de l'instrument monétaire est la clé stratégique qui permet de reconsidérer le modèle économique — bien qu'ils aient des optiques différentes. Nous exposons ci-dessous les points essentiels de ces deux propositions, dont l'argumentation est présentée dans le chapitre trois (*"Les clés du dysfonctionnement financier"*; cfr. première et troisième clé).

Nous exposerons également la proposition de changement d'instrument monétaire de Duboin (la “monnaie distributive”) cohérente avec leur modèle, bien que n’ayant pas le même rôle stratégique.

Même si elle n'est un apport d'aucun des auteurs étudiés, nous ne pouvons nous empêcher de faire une brève référence, ne serait-ce que dans une note de bas de page, à la “monnaie verte” (“green currency”) qui commence rapidement à être appliquée dans certains pays¹⁸.

5.2.1. Deux instruments monétaires pour deux économies: la proposition solide (Casals)

OBJECTIFS

Offrir un instrument monétaire (titre avec valeur de change) étroitement lié avec le système productif qui serve de réserve de valeur sans alimenter les affaires spéculatives (non inflationniste); qui stimule la perception d'épargne et garantisse qu'elle soit vraiment destinée à l'investissement; qui soit soutenu par une richesse réelle et stable; qui contribue à une distribution stimulante du produit entre les agents qui participent à la production.

18. Dans des pays comme les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni, il faut noter depuis plusieurs années déjà le développement d'un secteur économique réellement important qui réalise ses échanges avec la “monnaie verte”. En Espagne aussi commencent à apparaître des expériences semblables —la coopérative “El Trueque”, à Madrid—. La “monnaie verte” est une reconnaissance de dette qui permet d'effectuer un échange de biens et de services grâce à un système d'annotations comptables et de compensations entre comptes courants —c'est-à-dire sans disposer d'espèces. Cela peut fonctionner lorsqu'un ensemble d'acteurs économiques sont disposés à se faire mutuellement crédit et à accepter comme compensation les biens ou les services que les autres peuvent lui offrir. On considère qu'il s'agit d'une bonne méthode pour le développement des zones “déprimées”, car cela évite de recourir à l'endettement bancaire.

DISPOSITIFS

Casals, dans son modèle, propose que le système monétaire ait deux instruments de change différents et complémentaires: une monnaie comme la conventionnelle (Argent) pour un achat et un financement à court terme, et une quasi-monnaie (Titre Solide) pour une réserve de valeur (épargne) et un financement à long terme¹⁹.

L'Argent sera la monnaie actuelle, en restreignant cependant son utilisation aux échanges et aux financements à court terme dans le système productif pour l'élaboration de biens et de services (destinés à la consommation ou à l'équipement) ainsi que pour la consommation courante (y compris l'achat d'équipement pour l'investissement).

Le Titre Solide sera destiné à l'épargne et à canaliser son investissement postérieur en actifs durables et productifs. Il aura pour but de financer l'investissement de l'immobilisation productive, ainsi que l'acquisition d'actifs dans le système financier et immobilier.

Ce nouvel instrument monétaire devra être garanti par un actif réel et stable: la terre. Mais pour le transformer en patron monétaire, il y aura une condition indispensable: une partie de la terre devra devenir domaine communautaire. La nue-propriété communautaire permettra une utilisation plus efficiente de la terre, ou encore pourra étendre sa propriété utile. En même temps, on parviendrait à éliminer du marché d'achat et de vente d'actifs ce facteur perturbateur. Dans une phase ultérieure, le modèle prévoit d'ajouter à la terre ce que nous appellerons "le sous-sol", c'est-à-dire l'ensemble des gisements épuisables qui sont aussi limités, comme la terre, mais qui de plus sont extinguites et non reproductibles. C'est pourquoi, en plus de donner un loyer (comme c'est le cas de la terre), ils devront aussi être grévés avec des redevances servant à compenser les pertes.

Afin de promouvoir la formation et la circulation de l'épargne, mais aussi pour éviter sa stérilisation, la conversion d'Argent en Titre Solide sera libre. Mais en revanche, l'opération inverse (de Titre Solide à Argent) sera contrôlée et il sera exigé que l'Argent obtenu soit utilisé immédiatement pour acheter des biens ou des services d'investissement productif. Autrement dit, **la capitalisation sera libre, et la décapitalisation sera contrôlée**. L'entité responsable de l'administration de cette terre sera ce que l'on appelle la Banque de la Terre²⁰.

La Banque de la Terre aura l'exclusivité de la création et de l'émission de Titres Solides. Elle ne pourra émettre des titres que pour la quantité de terre qu'elle a acquise en échange de ces titres. La Banque calculera quotidiennement le montant

19. Ces deux instruments de change seront alors un reflet du binôme "échange de flux", qui est surtout courant dans le système de production, et "transactions de stocks", que l'on trouve essentiellement dans le système financier et immobilier.

20. Il est prévu que l'exigence de l'inconvertibilité des Titres solides en Argent dépendra des autorités monétaires et fiscales pendant le processus d'implantation de ce nouvel instrument, ainsi que l'obligation postérieure de que les Titres doivent être nominatifs et non au porteur. Il est également possible qu'un jour la loi envisage le bénéfice social que comporterait le fait que la comptabilité des deux monnaies soit faite séparément, comme s'il s'agissait de deux devises différentes.

total de loyers (en argent) que produit toute sa terre (compté en Titres Solides), obtenant ainsi la taxe de change de l'Argent en Titre Solide. La mécanique de la Banque prévoit d'acheter chaque jour de l'Argent en échange de Titres Solides.

Les "vendeurs" d'Argent seront —en plus des épargnants— les entreprises, vu qu'elles seront obligées par convention de transformer en Titres Solides une partie des bénéfices (excédent) pour payer avec des Titres la partie principale des dividendes, ainsi qu'une partie des salaires²¹.

La Banque de la Terre ne peut concéder aucun crédit et est seulement autorisée à convertir des Titres Solides en Argent dans des cas bien spécifiques qui répondent à de vrais investissements. La Banque de la Terre a également diverses fonctions de surveillance sur des questions financières et immobilières à propos desquelles elle propose des politiques fiscales et financières appropriées: veiller à ce que les Titres Solides ne soient pas inactifs, faire en sorte que la demande de titres destinés à financer des investissements de la part des entreprises soit équilibrée par l'offre d'argent des épargnants; veiller à ce que les terres (et autres ressources naturelles) ne soient pas inactives (et produisent des loyers); contrôler d'autres ressources naturelles et énergétiques (gisements) afin qu'elles soient protégées par des redevances.

Le contrôle constant sur l'administration de la Banque doit être du ressort d'un Parlement nouvellement créé dans le système politique (Sénat de Surveillance) décrit plus loin.

Enfin, la Banque de la Terre sera obligée d'avoir un pourcentage élevé de sa propre terre louée²². Le prix du loyer sera automatiquement indexé (l'oscillation du prix se fera en fonction de l'index de prix des nouveaux affermages).

5.2.2. L'Instrument monétaire dans l'ère de l'information: la facture-chèque télématique (Chalaux)

OBJECTIFS

Profiter des nouvelles technologies (télématique, microélectronique) pour renforcer les éléments d'information associés à l'instrument monétaire (carte intelligente), afin que cela aide à responsabiliser les actes d'échange, à optimiser l'information macroéconomique, à clarifier les relations entre activités commerciales et non

21. D'autre part, il y aura des gens qui voudront consolider leur épargne en faisant des réserves volontaires en actifs solides, afin de bénéficier de revenus et d'éviter surtout la dépréciation de l'argent ou l'oscillation et le risque des autres produits financiers.

22. L'affermage doit toujours être concédé pour une durée qui soit en proportion avec la possibilité d'amortir les travaux que le locataire s'engage à faire sur le terrain en question. L'affermage se réalise moyennant une vente aux enchères ouverte, où le sous-affermage n'est pas autorisé. La vente aux enchères est électronique, afin de donner toute la diffusion possible au plus grand nombre d'intéressés et d'éviter toute sorte de priviléges au niveau de l'information et des manœuvres occultes. À la fin d'un contrat, l'ancien locataire a le droit de retrait dans la nouvelle vente aux enchères.

commerciales, et à garantir le respect des règles de jeu que chaque société établit démocratiquement.

DISPOSITIF

On propose de supprimer tout argent anonyme. Il sera remplacé par un système unique d'argent —la facture-chèque—pour toute la population²³. La “facture-chèque” réunit en un seul document la facture et le chèque correspondant. C'est le seul enregistrement d'un contrat d'achat et de vente et de l'encaissement et du paiement correspondants. Elle est essentiellement composée d'**une aire de données de caractère personnel**, (protégée afin de garantir le respect de la vie privée et de l'État de droit), où figurent les données personnelles et comptables du fournisseur et du client; et d'**une aire de données de caractère général**, avec les taux, les quantités, les caractéristiques et les prix des articles, la date et le lieu (indispensables pour la comptabilité générale). C'est un type de monnaie totalement personnalisée; scripturale —par des annotations en comptes courants— et électronique quand la technologie le permet²⁴; sa vie est limitée à un seul échange commercial; et elle contient une information exhaustive. Le client émet la facture-chèque; et le fournisseur la remet à “l'établissement comptable” —banque ou caisse— qui lui verse le montant sur son compte courant (processus que l'on peut faire automatiquement si l'on a une connexion télématique avec le fournisseur et l'établissement comptable).

Dans ce marché, il ne pourra y avoir de mouvement de monnaie sans un mouvement de marchandises correspondant. Tout transfert d'argent —chèque— a une contrepartie en marchandise ou en service —facture—: on ne peut bouger de l'argent dans le vide. C'est là une condition nécessaire pour consacrer le système économique au développement du système productif et écologique, et pour éviter un système financier libéré des nécessités d'investissement, de production et de consommation. La conséquence de ce système est le contrôle de la spéculation et de l'inflation.

Afin de garantir une utilisation cohérente et démocratique de la facture-chèque, il faut prendre certaines mesures qui dans l'actualité s'imposent:

- **Protéger les données de caractère personnel**, qui ne pourront être consultées que par l'intéressé et par une Justice indépendante, s'il faut documenter une sentence.
- **Rendre compréhensible pour tous les données économiques de caractère général**, sans références personnelles, sauf dans le domaine de l'administration publique, afin de garantir la transparence.

23. Dans certaines conditions d'exécution, on peut faire une exception, mais seulement pour des petites transactions de consommation courante. On peut commencer aussi à supprimer l'argent anonyme dans des secteurs stratégiques (administrations publiques, partis...) dans un “régime de transparence” qui génère la confiance.

24. De fait, l'implantation de monnaie comptable avec un support électronique (cartes avec chip) est déjà très avancée dans de nombreux pays industrialisés, mais elle s'est faite sans débat social et sans essayer d'exploiter son potentiel libérateur. Lire sur ce sujet : MARTÍ OLIVELLA, “El poder del dinar” (Le pouvoir de l'argent) - Edicions 62, Barcelone, 1992. Prix Joaquim Xirau, 1991.

Afin de garantir la sécurité des données statistiques résultantes — fondamentales pour la démocratie et pour le marché—, les données pourront être traitées parallèlement dans trois réseaux. Les réseaux comprendront un hardware, un software et des équipes de personnes différentes et indépendantes²⁵. De cette manière, on réduit drastiquement les possibilités d'erreur ou de manipulation — pratiquement à zéro, elles deviennent insignifiantes—, on donne plus d'agilité au travail et on assure la fiabilité des résultats. Les instruments monétaires deviennent ainsi des instruments d'autorégulation et d'autodocumentation.

La comptabilité macroéconomique permettra une invention d'argent communautaire —fondée sur l'existence d'excédents de production accumulés, actuels et potentiels (“la plus-value communautaire”)— pour compenser l'insuffisance de pouvoir d'achat. L'économie nécessite une certaine masse monétaire —normalement croissante—pour équilibrer la différence entre le pouvoir de vente et le pouvoir d'achat. Selon l'auteur, cette différence est la valeur des excédents de production. La stratégie d'invention d'argent communautaire est celle de créer un pouvoir d'achat équivalent à la valeur des excédents, équilibrant ainsi l'économie. Cette invention se réaliserait par exemple avec le support comptable de tous les soldes positifs libres des comptes courants à vue; c'est-à-dire que l'épargne privée deviendrait temporairement un bien communautaire en échange d'intérêts qui seraient payés aux déposants.

Les possibilités que ce nouvel instrument engendre en ce qui concerne l'organisation sociale et la répartition du revenu seront traitées dans l'alinéa 5.4.1.

5.2.3. La monnaie distributive (Duboin)

OBJECTIFS

Faciliter l'échange de biens et de services dans un cadre de décommercialisation.

DISPOSITIFS

La monnaie distributive proposée par Duboin est **une monnaie de consommation qui disparaît au moment de l'achat et qui ne peut être utilisée pour aucune autre fonction que celle de l'acquisition de produits de consommation et de services. Elle n'est pas thésaurisable et ne génère pas d'intérêt.**

La répartition des revenus est structurée moyennant le versement mensuel à tous les individus du revenu universel dans un compte similaire au compte bancaire. À chaque achat, on soustrait la somme correspondante du compte de l'acheteur (avec des cartes de paiement). Pour d'autres achats, on peut utiliser le chèque et aussi les billets (qui ne pourront servir qu'une fois). L'argent encaissé par les commerçants sera versé sur leur compte courant.

25. C'est le mécanisme utilisé par des systèmes chers et sophistiqués comme ceux des vaisseaux spatiaux ou des sous-marins atomiques... La démocratie et le marché ne sont pas des systèmes moins stratégiques et moins délicats.

5.3. RÉAMÉNAGER LE SYSTÈME D'IMPOSITION

Tous les auteurs sont d'accord sur l'importance de réorienter la fiscalité vers une structure qui pénalise moins la production et la formation de capital productif. On considère que les politiques d'imposition appliquées dans l'actualité sont une des causes principales des déséquilibres économiques, car elles favorisent les activités non productives.

Les objectifs de base de la fiscalité doivent être établis à partir d'une politique qui fasse retomber la charge impositive principalement sur la jouissance des biens physiques (et dans certains cas sur ceux du capital) et sur les bénéfices générés par des activités d'origine spéculative et financière.

Divers auteurs insistent aussi sur la nécessité de simplifier la fiscalité et défendent la viabilité de l'impôt unique. Certains pensent même que la fiscalité n'est pas le seul système pouvant financer les dépenses communes d'une société qui sache profiter socialement de l'invention d'argent.

En résumé, on envisage un système d'imposition selon une philosophie basée sur la fin de la pression sur les revenus actifs (travail et production) et le **déplacement de la charge fiscale vers les revenus passifs** (propriétés, capitaux immobilisés, externalités)²⁶. On pourrait ouvrir ici le débat sur la convenance de transférer les impôts indirects sur la consommation et les revenus passifs, la charge fiscale au lieu du revenu (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques). Les auteurs ont considéré en général que les effets négatifs du système actuel sur la production et sur le travail justifient la perte de progressivité dans la charge impositive qu'assurent en principe (mais pas nécessairement dans la pratique) les impôts directs.

5.3.1. Impôt sur les patrimoines

OBJECTIFS

Permettre l'appropriation collective des revenus (non gagnés) de biens physiques. Favoriser une distribution des propriétés plus en relation avec une utilisation réelle ou une jouissance de ces propriétés (en décourageant les patrimoines passifs). Pouvoir réduire ainsi partiellement (ou totalement) d'autres impôts qui grèvent l'activité des entreprises et le travail (revenus actifs/gagnés).

26. L'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPF en Espagne) est relégué au second plan (Casals, Colom) ou disparaît complètement (Allais, Chalaux, Ricart). Il serait remplacé totalement ou partiellement par l'imposition sur les patrimoines (Allais, Casals, Colom, Ricart)—avec des diverses nuances— ou par un impôt unique payé automatiquement sur chaque transaction (Chalaux). La plupart des auteurs proposent des mécanismes d'imposition pour compenser les externalités négatives envers l'environnement (“internalisation” de coûts environnementaux). On constate une tendance générale à simplifier le système fiscal, quand on ne propose pas de résumer toute contribution à un “impôt unique” (Chalaux, Ricart).

DISPOSITIFS

Selon ce que propose Allais (et aussi Ricart, dans des termes très semblables), chaque année tout possesseur de biens physiques²⁷ ferait une déclaration dans laquelle il indiquerait son évaluation personnelle des biens possédés. Cette évaluation serait acceptée sans aucune contestation par l'administration. Dans chaque mairie, on publierait un cadastre des biens situés dans la commune, avec la valeur déclarée pour chaque bien, mais en maintenant l'anonymat du propriétaire. Parallèlement à la déclaration, le contribuable devrait payer l'impôt, en fonction de la valeur qu'il a lui-même déclarée, le taux d'imposition restant uniforme. Le Trésor percevrait immédiatement les impôts dus.

Afin de faire en sorte que les déclarations volontaires soient conformes à la valeur effective des biens, on prévoit un mécanisme par lequel on peut acquérir n'importe quel bien à condition de le payer 40% plus cher de la valeur déclarée si l'acheteur est l'Administration et 50% si c'est un particulier. Dans ce dernier cas, les 10% supplémentaires seraient versés au Trésor, au titre de correction pour déclaration erronée²⁸.

Le système proposé réduirait considérablement le danger de fraude. Il y a de fortes raisons de penser qu'en général, chaque propriétaire de biens ait tendance à déclarer une valeur légèrement supérieure à sa propre valorisation afin d'éviter le risque d'être obligé d'abandonner devant une licitation toujours possible de 50% de la part d'un tiers.

L'application de cet impôt serait juste, selon Allais, parce que tout le monde serait imposé d'après sa propre déclaration. Elle serait démocratique parce qu'il n'y aurait aucune inquisition et le travail de l'Administration serait minime, puisqu'il aurait la collaboration de milliers de contribuables.

La valeur de chaque bien serait déterminée moyennant un système pratiquement identique au fonctionnement d'un marché. De cette manière, **la valeur des biens de capital serait fixée selon la valeur maximum d'une utilisation alternative**, fait qui lui assurerait un meilleur rendement.

27. Dans la proposition formulée par Allais, en plus des terres, des immeubles et des équipements, on pourrait inclure les droits de monopole, les achats et les ventes d'or (et probablement d'autres objets de valeur). Il exclut par contre l'argent liquide et les quasi-liquides (actions et obligations).

28. Les licitations présentées par l'Administration ou les particuliers n'impliqueraient pas automatiquement la vente des biens considérés. Le propriétaire pourrait l'éviter à condition, d'une part de modifier sa déclaration et d'autre part de payer une correction de 5% de la valeur déclarée des biens —dans le cas d'une offre d'achat de l'Administration—, et de 10% de la valeur déclarée dans le cas d'un particulier. Dans ce dernier cas, la correction pourrait être répartie en deux parts égales entre l'Administration et le particulier qui devrait faire la licitation, en compensation pour ses dépenses. Ces chiffres seraient indicatifs et seraient appliqués après une période transitoire. Seule l'expérience pourrait indiquer quels devraient être les taux de licitation et de pénalisation pour que les déclarations soient correctes, tout en protégeant les propriétaires des dangers de toute disposition arbitraire. Ces dispositions devraient être appliquées pour toute sorte de biens et pour n'importe quel propriétaire.

5.3.2. Impôt sur les externalités écologiques

OBJECTIFS

Compenser les externalités négatives que le système économique génère. Pénaliser (ou promouvoir) des produits (et des processus de production) déterminés, en fonction de leur impact sur le système écologique.

DISPOSITIFS

Appliquer aux biens de la Nature un système de prix est pour la majorité des auteurs la méthode la plus pragmatique pour les gérer efficacement, dans la mesure où elle est faite avec des critères écologiques. Les prix doivent tenir compte de facteurs qui ne sont pas valorisés sur les marchés normaux, comme les **droits des futures générations à jouir de la Nature**, la rareté, la difficulté de trouver des **ressources de substitution** dans le cas d'épuisement, etc. Il faut étudier des mesures appropriées pour chaque ressource écologique ou chaque processus de production en question²⁹.

Retenant également l'expérience et les propositions des mouvements écologiques, Joan Martínez Alier considère que les objectifs d'une politique écologique —qui devraient être fixés à partir d'un débat scientifique et politique ouvert et démocratique— peuvent facilement être atteints moyennant un éventail de mesures: a) interdictions légales, **amendes et sanctions**; b) **impôts ou redevances sur l'extraction et l'utilisation des ressources**, en particulier celles qui sont non renouvelables; c) **dépôts préalables**, pour décourager la production de matériaux de grand impact, comme par exemple celle des ampoules en plastique; d) **subventions ou autres stimulis pactés**, pour aider à faire des conversions technologiques ou de production, ou pour stimuler certaines pratiques de production ou de consommation plus écologiques (utilisation d'énergie et de matériaux, traitement des déchets).

Pour Casals, les redevances écologiques équivaldront à une **espèce de salaire de la nature**³⁰. Il propose aussi la perception d'impôts modérés sur le patrimoine historique et naturel; ces taxes seront suffisamment réduites pour ne pas décourager l'activité d'exploitation de ces patrimoines et en même temps assez élevées pour la stimuler. En définitive, il s'agirait d'internaliser les coûts écologiques en attribuant à la Nature des prix d'accord avec des calculs qui ne soient pas plus arbitraires que

29. C'est là en fait une matière sur laquelle il existe une littérature abondante et approfondie. Plus que l'apport de nouveaux critères, il est intéressant de voir comment la préoccupation écologique est importante pour presque tous les auteurs étudiés.

30. La redevance pour ressources épuisables, par exemple, sera calculée comme s'il s'agissait d'un amortissement pour renouvellement des gisements, en tenant compte du temps probable qu'ils tarderont à s'épuiser, et en faisant également une estimation de ce que coûteront les investissements et les recherches nécessaires pour trouver à temps des matériaux de substitution. Ainsi les redevances sur les ressources naturelles non seulement contribuent à la protection de la nature, mais de plus elles élargissent les concepts d'investissement et de production. "Puisque l'objectif de trouver de nouvelles sources d'énergie, des ressources de remplacement, des équipements pour l'amélioration de l'environnement, etc. exigera un véritable investissement en formation, en recherche, en équipement".

ceux qui déterminent actuellement le prix de l'argent (intérêts) ou de ceux qui stipulent le salaire minimum.

Dans le modèle de Chalaux, les redevances écologiques qui seront perçues pour l'utilisation des ressources naturelles épuisables et la contamination des ressources "fragiles" seront versées à des entités responsables du maintien des ressources naturelles (Autorité de protection écologique) par une caisse séparée du trésor public.

La plupart des auteurs (Casals, Colom, Allais, Ricart) considèrent que l'impôt sur les patrimoines (terres, immeubles) peut accomplir une importante fonction d'équilibre du point de vue écologique.

5.3.3. Impôt sur les héritages

OBJECTIFS

Faire en sorte que le transfert de patrimoines via héritage ne représente pour l'héritier d'un patrimoine entrepreneurial, par exemple, ni une infortune (dans la mesure où il implique le paiement d'énormes impôts au comptant) ni un privilège immérité pour un héritage passif (Casals). Favoriser une plus grande distribution des richesses patrimoniales, en rendant plus difficile leur accumulation entre seulement quelques mains (Colom).

DISPOSITIFS

Casals propose de considérer un héritage comme s'il s'agissait d'un prêt préférentiel à bas intérêt et à long terme que l'héritier doit rembourser moyennant une sorte de tribut. Le patrimoine ne peut être vendu tant que l'héritier n'a pas payé la dette qu'il contracte en acceptant l'héritage. Cela l'incitera à maintenir les biens hérités actifs et rentables afin de pouvoir payer aisément une contribution fixe sur son dû.

Colom propose un impôt sur les donations et les héritages, dans lequel le taux d'imposition ne dépende pas de la richesse du donateur mais plutôt de celle du récepteur.

5.3.4. Impôt sur les transactions

OBJECTIFS

Considérer la participation au devoir contributif en fonction du pouvoir d'achat réellement employé dans la consommation de biens et de services. Différencier la pression impositive en fonction des caractéristiques des produits.

DISPOSITIFS

Grâce à la "facture-chèque" télématique proposée par Chalaux, il est possible d'appliquer sur chaque transaction pour échange de biens ou de services un impôt unique de perception automatique. Cet impôt consiste en un pourcentage de la

facture, fixé par décision de l'autorité monétaire en fonction des nécessités communautaires. Bien qu'il s'agisse d'un impôt indirect, sa progressivité est fondée sur le destin communautaire de la perception qui sera distributive. Chalaux propose aussi qu'il y ait dans cet impôt une partie qui soit destinée à l'écologie, qui peut être positive si elle s'ajoute au montant de la facture ou négative si elle est déduite. Dans ce dernier cas, elle fonctionnerait alors comme une subvention. Le taux de l'impôt peut être supérieur ou inférieur, en fonction du coût écologique que suppose la production ou la consommation de ce bien ou service. Et la perception sera administrée par une Autorité de protection écologique.

Colom propose par contre des impôts sur les produits de luxe et de consommation somptuaire. Cette mesure est destinée à attaquer une des dépenses les plus inflationnistes et une des causes principales du déficit extérieur.

5.3.5. Impôt sur les crédits à la consommation

OBJECTIFS

Freiner le commerce financier des crédits à la consommation, dans un cadre financier d'intérêts modérés favorable à l'économie productive. Maintenir une politique anti-inflationniste, sans avoir à sacrifier l'investissement et avoir besoin d'augmenter l'investissement de revenus financiers.

DISPOSITIFS

Casals prévoit un nouvel impôt, semblable à la TVA, sur les intérêts des crédits en argent qui financent la consommation. Ce nouvel impôt, qu'il appelle l'IPA (Impôt sur le prêt ajouté), permettra de maintenir l'argent cher (afin de freiner l'inflation) sans avoir à augmenter les intérêts (qui pénalisent principalement l'investissement productif). On peut ainsi maintenir le taux d'intérêt bancaire à un niveau bas en ajoutant une charge sur le crédit, qui provoque un excès de consommation. Ce nouvel impôt devrait supprimer ou réduire les impôts existants qui grèvent l'activité (Impôt sur le revenu des personnes physiques, impôt de sociétés, etc.).

5.4. REDÉFINIR LE REVENU, LE TRAVAIL ET L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

Il faut utiliser la technologie pour libérer le travail au lieu de le déplacer. L'utilisation actuelle des nouvelles technologies accentuent l'abîme entre une minorité qui a trop de travail et une majorité croissante qui n'a pas de travail ni d'argent pour acheter ce que les systèmes automatisés produisent.

Mais comment les gens déplacés par la technologie pourront consommer si le salaire est le seul revenu qui permette d'acheter? Nous devons réfléchir plus à fond sur la

relation entre travail et revenu et entre organisation de l'entreprise et politique sociale.

En général, l'objectif est d'assurer le bien-être partagé et le revenu universel. La richesse créée doit être partagée sans exclure aucun membre de la société. On ne cherche pas l'égalitarisme, mais une équité et une solidarité qui soient bénéficiaires pour tous. Cela se traduit ainsi par un revenu minimum garanti pour chaque personne, ou par une formule qui permette au travailleur de participer aussi aux revenus du capital et en même temps d'établir les bases pour augmenter l'emploi.

Le revenu universel ne doit pas empêcher que les personnes puissent disposer d'autres recettes obtenues avec l'exercice d'activités économiques. Il peut être aussi un élément important de distribution des excédents, en aidant à obtenir un équilibre entre production et consommation.

Tous les auteurs sont préoccupés plus ou moins explicitement par l'avenir du travail, sa rémunération et son organisation. Les auteurs les plus explicites traitent en général la question comme si elle était une variable importante et recommandent des mesures interventionnistes au niveau communautaire. Les autres en revanche la considèrent comme une variable dérivée qui est une conséquence de réformes structurelles dans le système financier, fiscal, etc.

5.4.1. Revenu social et diversité des statuts de travail

OBJECTIFS

Les deux aspects sont intimement liés. Certains auteurs proposent diverses façons d'assurer un salaire ou revenu social (minimum, universel) pour distribuer dans toute la population les bénéfices des progrès technologiques ou de productivité, et d'établir l'équilibre entre production et consommation. D'autres au contraire cherchent à éliminer les causes qui provoquent la sous-consommation —et le chômage qui en découle— avec des mesures qui évitent que les hauts revenus générés par la production ne soient pas parqués hors des circuits de l'économie réelle.

Tout le monde doit travailler pour recevoir en contrepartie une contre-prestation, mais le travail devient plus enrichissant et libérateur. L'objectif pour beaucoup est de réduire les heures de travail et d'augmenter le temps dédié à des travaux autodéfinis et créatifs. On assiste à la naissance de concepts de différenciation de statuts ou de contrats de travail. On reconnaît le travail domestique des femmes et l'on établit les mécanismes pour diminuer l'économie souterraine.

DISPOSITIFS

5.4.1.1. Statuts de travail et distribution du revenu (Chalaux)

Afin d'assurer les nécessités minimums de consommation à tout le monde, on établira des salaires communautaires (fonds provenant de l'invention d'argent et de l'impôt unique) selon quatre "statuts" différents:

- “Le statut général” accueillera toutes les personnes qui auront droit à un minimum mensuel viagier.
- “Le statut commercial” sera réservé aux personnes qui sont habituellement rétribuées par le marché (travailleurs, investisseurs, entrepreneurs...) et il régulera une rétribution communautaire dans des circonstances déterminées (chômage, grève, maladie...) qui remplacera les allocations de chômage et de maladie.
- “Le statut communautaire” réunira les services communautaires, qui seront prêtés gratuitement à la société et seront financés par la communauté. Les comptes courants des professionnels et des institutions pourront seulement encaisser de l’argent d’origine communautaire.
- “le statut mixte” —à mi-chemin entre le statut commercial et le statut communautaire— accueillera les entreprises artisanales et certains services communautaires dans lesquels interviennent des entreprises commerciales.

Pour Chalaux, la séparation entre le statut communautaire et le statut commercial est fondamentale. Le statut commercial est régi par la maximisation du bénéfice au sein du marché. Ceux qui y recourent sont des producteurs et des consommateurs qui perçoivent déjà des revenus de la production —salaires et bénéfices—. Le statut communautaire par contre est régi par la réciprocité. Il rétribue des travaux non commercialisables ou bureaucratisables, dont certains ne sont pas actuellement rétribués. Ceux qui y recourent sont de simples consommateurs rétribués seulement par la communauté. Cette séparation permet aussi d’éviter que l’argent du marché (pouvoir de la richesse) puisse avoir à son service les travailleurs des professions libérales et les services communautaires (pouvoir du savoir).

Dans ce système de distribution du revenu, les montants des différents salaires sociaux seront déterminés par un nombre de points démocratiquement fixés par loi. La masse monétaire créée par la communauté —avec l’invention d’argent, qui doit correspondre à la valeur des excédents de production—, divisée par le nombre total de points, donnera la valeur de chaque point. De cette manière, le montant de chaque salaire sera fixé en relation avec trois facteurs:

- le nombre de points qui lui correspondent selon son Statut,
- le nombre total de points répartis entre toute la communauté,
- et la masse monétaire communautaire disponible selon l’invention d’argent ajustée aux excédents de production commerciale.

Ainsi donc, on créera une autorégulation —”feed-back”— entre la plus grande et la plus petite prospérité générée par le marché et la valeur des salaires sociaux. Cela veut dire que si l’on génère plus d’excédents de production, les salaires sociaux augmentent, et vice versa.

Ce fait pousse ceux qui ont recours au statut communautaire (enseignement, santé, recherche...) à offrir leurs services en pensant au bien-être des gens...qui produiront ainsi plus et de meilleurs excédents à répartir.

5.4.1.2. Nouveaux contrats de travail (Casals)

Divers statuts sont également proposés, mais ils sont définis comme des **types de contrats de travail**. Il s'agit de pouvoir choisir entre différents degrés d'association avec l'entreprise, avec une plus ou moins grande participation dans la propriété. On peut simultanément prévoir différentes classes d'entreprises avec des statuts différenciés selon le degré de domination ou de subordination au marché. En définitive, on cherche un processus d'autogestion basé sur l'autodomination de tous ceux qui dans l'actualité participent à la formation d'un patrimoine entrepreneurial en prévision du futur.

D'autre part, tout le monde devra toucher une partie de son revenu sous forme de Titres Solides non liquides. Ce revenu pourra être investi librement dans n'importe quelle activité productive. De cette manière, il est évident que si tout le monde peut être payé, tous devront aussi épargner à vie, dans une mesure plus ou moins grande. On obtient ainsi un stock d'épargne volontaire mais concerté et sous engagement, ce qui permet de motiver une motivation constante des gens pour le travail et la production, car on ne les a dépossédés d'aucun bien personnel.

Néanmoins, on suggère une réforme du travail dans le calendrier du travail. Chaque année, des mois seront consacrés au travail professionnel, d'autres à une occupation intellectuelle et d'autres encore au service social. Pourtant le plus important est le fait de considérer que la retraite sera un processus graduel basé sur deux mesures progressives: réduction du nombre de mois de travail et augmentation du temps consacré à une tâche plus reposante et différente de celle considérée comme primordiale durant la vie professionnelle. En définitive, Casals prévoit d'arriver à une situation proche du plein emploi grâce à l'ensemble des réformes économiques du modèle.

5.4.1.3. La fin de la société du travail: diminution des heures de travail et salaire garanti (Gorz)

L'auteur expose une série de propositions et de mécanismes basés sur la "décommercialisation" de la société qui servent comme instrument pour un changement de modèle socio-économique afin de faire face au chômage et à la marginalisation.

Le point de départ est la **diminution de la somme de travail dont la société a besoin**; et l'objectif est de conférer à cette diminution la forme d'une délivrance du travail nécessaire. Les économies de travail que permettent les mutations technologiques doivent être réparties de telle manière que tout le monde puisse travailler, mais de moins en moins, sans perdre le salaire réel. Il doit exister une union indissoluble entre le droit au salaire et le droit à travailler.

La société doit garantir un salaire qui ne diminue pas à mesure que le fait la durée du travail. Le salaire doit être indépendant, non du travail en soi, mais plutôt de sa durée socialement nécessaire.

La durée du travail ne doit pas se faire à l'échelle de l'année mais à celle de la vie. Il y aura liberté pour organiser le temps de travail afin de couvrir les nécessités sociales en fonction des préférences personnelles (l'auteur calcule une moyenne de 20 000 heures par vie de travailleur, qui peuvent être réalisées en 10 ans à temps complet, en 20 ans à mi-temps ou en 40 années intermittentes).

Le salaire social a la mission de distribuer entre tous les membres de la société une richesse qui est le résultat des forces productives de la société dans l'ensemble et non d'une somme de travaux individuels. Il fonctionne comme une sorte de dette avec la société qu'il faudra payer avec le temps au moyen de son travail, quand on le voudra, en échange d'un salaire viagier.

Le financement est élaboré avec une méthode semblable au mécanisme de fonctionnement des fonds de retraite, des assurances maladies ou des allocations de chômage. Moyennant des cotisations/impôts basés sur les salaires et les rétributions versés au travailleurs qui temporairement ou définitivement interrompent leur activité salariale.

Le travail obligatoire de 20.000 heures par vie servira exclusivement pour la production de ce que l'on considère nécessaire, alors que tout ce qui n'a pas une nécessité profonde dépendra des activités simultanées, autonomes, autodéterminées et facultatives.

Entre la production institutionnelle et l'autoproduction pour le plaisir, il y aura aussi une production de libre entreprise, qui peut être artisanale, coopérative ou municipale et communautaire.

L'objectif de ces entreprises peut être la production de biens ou de services facultatifs en fonction de désirs spécifiques, mais aussi une meilleure consolidation, effectuée d'une manière différente, d'une production socialement nécessaire et réalisée avec un minimum de coût de travail.

En résumé, les activités de chacun seront développées à partir de trois niveaux:

- 1) travail macrosocial hétéronome (obligatoire) organisé à l'échelle de toute la société et qui assure les nécessités fondamentales et leurs fonctions.
- 2) les activités microsociales, coopératives, communautaires ou associatives, autoorganisées à l'échelle locale et qui auront un caractère facultatif et volontaire, sauf dans les cas où ces activités remplacent le travail macrosocial pour créer localement des activités essentielles.
- 3) les activités autonomes qui correspondent aux projets et aux désirs personnels des individus, des familles ou des petits groupes.

5.4.1.4. Contrat civique et revenu social (Duboin)

Le modèle d'économie distributive proposé par Duboin a comme principe fondamental la décommercialisation du concept de travail ainsi que la distribution et la répartition de tout ce qui est nécessaire. Les progrès technologiques doivent être à

notre service afin que la principale motivation soit d'augmenter le temps libre. D'une manière similaire à Casals, à Chalaux et à Gorz, Duboin considère comme fondamentale la réduction progressive des heures travaillées et l'instauration du "travail à la carte", qui permet d'avoir des rythmes individuels et une rationalisation de la dimension des entreprises.

Contrat civique

Pour Duboin, c'est l'instrument qui permet de développer au maximum la responsabilité individuelle et une participation globale de tous les intégrants de la société dans le processus productif. Ce n'est pas une assistance mais un échange. L'individu se consacre à un travail défini seulement pendant une période nécessaire et aussi participe de façon active et critique à la vie de la société. Il s'agit d'un engagement devant la société dans lequel on assume la responsabilité de collaborer aux tâches nécessaires à son fonctionnement.

- Les citoyens qui ont un projet de travail s'engagent à le faire dans les conditions (durée, moyens et rétribution) qu'ils définissent eux-mêmes.
- Si le contrat est accepté, la société leur assure les moyens nécessaires pour leur réalisation.

Pour les tâches les plus dures et les plus indispensables pour lesquelles il faut assurer la production de biens matériels et un certain nombre de services essentiels, il sera nécessaire d'articuler un double système qui permette leur réalisation avec:

- la création d'un service social obligatoire, de durée variable en fonction des nécessités de production.

Pour coordonner les nécessités de production et de services avec les ressources humaines disponibles, il sera nécessaire de créer un Bureau de gestion du travail, qui sera chargé, moyennant des terminaux d'ordinateur, de l'actualisation continue des lieux de travail (demande de travaux, état des prévisions et nombre de personnes nécessaires, etc.). L'attention des futurs candidats sera personnalisée. Les spécialistes adopteront chaque profil aux nécessités réelles.

Revenu social et individualisé

En s'engageant avec la communauté moyennant le contrat civique, l'individu a droit à la part des richesses de la société qui lui correspond. On établit un salaire individuel garanti (revenu social) pour chaque membre de la société. Ce salaire aura une relation directe avec l'ensemble de la production et augmentera au rythme de l'augmentation de la production. Il est basé sur une monnaie de consommation qui disparaît au moment de l'achat.

Ce revenu social est de même nature que le "revenu universel individualisé" — proposé par Colom — qui selon cet auteur matérialiserait le droit de chaque individu de la société (y compris les enfants) à une indépendance économique minimum. Colom voit aussi ce revenu comme l'instrument qui crée des conditions favorables pour une remise en question définitive du rôle de la "maîtresse de maison". La

nouvelle façon d'envisager la répartition du revenu permettra de donner plus de clarté et de reconnaissance à des tâches jusqu'alors sous-estimées, vu qu'elles ne bénéficiaient d'aucune sorte de paiement.

5.4.2. L'entreprise autogérée et distributive

OBJECTIFS

L'entreprise doit offrir des garanties de continuité, de bénéfice et de responsabilité partagés aux personnes qui y travaillent. La gestion doit être indépendante, mais en même temps répondre à des projets liés aux besoins de la communauté. Certains auteurs considèrent que les capitaux d'investissement appartiennent à la communauté, qui les assigne aux projets qui le méritent le plus.

DISPOSITIFS

5.4.2.1. L'entreprise dirigée par les travailleurs (Schweickart)

L'autogestion est le concept le plus apprécié par les auteurs comme structure d'organisation qui assure la participation du travailleur à la jouissance des bénéfices et à la prise en charge des risques de l'entreprise, en même temps qu'elle renforce sa responsabilité envers le capital investi par la société.

Dans l'entreprise autogérée proposée par D. Schweickart, les travailleurs sont responsables de quoi et quand produire, de l'organisation du travail et de la façon dont il faut répartir les bénéfices nets.

Les décisions sur tous ces points sont prises démocratiquement: une personne égale un vote. Dans une entreprise aux dimensions considérables, il sera nécessaire de créer une délégation d'autorité, élue par les travailleurs. Aucun responsable n'est désigné par l'État ou par la communauté en général.

Bien que les travailleurs dirigent l'entreprise, ils n'ont pas la propriété des moyens de production. Ceux-ci appartiennent à la collectivité de toute la société. La propriété sociétaire se manifeste par l'insistance (avec le soutien de la loi) sur le fait que la valeur du capital social d'une entreprise doit demeurer intacte.

5.4.2.2. L'entreprise distributive (Duboin)

Dans le modèle de Duboin, les entreprises sont créées en fonction des nécessités de la communauté. Le principe qui gouverne l'organisation du travail est aussi l'autogestion, mais elle s'effectue d'une manière différente aux propositions de Schweickart, de Gorz et de Colom. Les projets entrepreneuriaux suivent les démarches suivantes: débat en groupe du projet (basé sur les nécessités définies par la communauté) présenté par l'entreprise autogérée, approbation à chaque niveau du projet par la société, et enfin investissement de la part de la communauté.

L'objectif est que toute la société s'implique dans le processus —que l'entreprise soit l'affaire de tous. C'est pourquoi les responsables ne perçoivent aucune gratification strictement économique, mais ils sont reconnus socialement. Les entreprises doivent avoir dans la mesure du possible une dimension réduite (trente travailleurs en moyenne), ce qui permet une meilleure rationalité de la production et un système participatif et d'intervention personnelle dans le processus de production.

5.5. ÉLABORER UN SYSTÈME POLITIQUE TRANSPARENT ET PARTICIPATIF.

La démocratie parlementaire et représentative, centrée dans les partis politiques, a perdu sa légitimité. Les partis ont démontré qu'ils ne pensaient qu'à leurs propres intérêts, qui consistent principalement à arriver puis se maintenir au pouvoir. Dans ce sens, il manque au système démocratique en vigueur une vision à long terme et donc la capacité d'innovation sociale adéquate dans une société complexe en rapide évolution.

Il faut décentraliser l'appareil politique et le rendre plus accessible au citoyen. Concevoir une démocratie plus participative, avec une plus grande liberté individuelle, qui s'appuie sur des structures politiques de base. Les nouvelles technologies de l'information peuvent être un instrument efficace pour les consultations des citoyens³¹ et pour augmenter la transparence du système, en facilitant l'accès à l'information à tous les niveaux, de la gestion publique locale aux chiffres macroéconomiques.

Pour obtenir une démocratie plus responsable, plus transparente et plus réellement représentative, il faut aussi une réforme du système électoral et du financement des partis —mécanismes qui permettent aux partis (et aux groupes de pression qui les soutiennent) de se maintenir au pouvoir. La première option propose de rompre le monopole des partis dans le jeu démocratique. La seconde option prétend seulement donner de la transparence à leur financement.

Implicitement, au moins, les auteurs admettent la priorité de la question politique, en particulier en ce qui concerne l'implantation de propositions innovatrices.

5.5.1. Pour une démocratie plus directe, plus participative et plus transparente

OBJECTIFS

On cherche une démocratie moins centralisée et plus responsabilisée. Revenir au droit d'autodétermination et au principe de subsidiarité. La communauté comme

31. Des pratiques de ce genre (vote à travers des cartes intelligentes via terminal bancaire) sont actuellement expérimentées avec succès dans un pays comme la Norvège.

agent impulseur. Établir des pouvoirs politiques différents pour aborder les problèmes à court et à long terme. Changer le rôle des partis afin qu'ils accomplissent leur fonction de transmission à l'État de la volonté des citoyens, et non le contraire. Déprofessionnaliser la politique.

DISPOSITIFS

5.5.1.1. Pour la subsidiarité: Inverser les pyramides de décisions politiques (Ricart)

Ricart suggère une nouvelle approche centrée sur les pyramides de libre représentation dans chaque domaine d'activité. Chaque échelon de la pyramide représente un niveau de décision des affaires publiques (domaine local, régional, national entre les différentes autonomies et transnational). À la base de la pyramide, il y a la figure du représentant ("assesseur politique") à qui chaque citoyen donne librement sa représentation. Et chaque niveau de la pyramide est formé par l'élection des représentants du niveau inférieur. Un simple changement "d'assesseur politique" d'un groupe de citoyens pourrait arriver à provoquer des changements dans les représentants de nombreux niveaux de la pyramide.

Ainsi Ricart propose qu'il n'y ait pas d'élections périodiques. Les représentants continuent tant que ceux qui les ont "contractés" ont confiance en eux. La nécessaire transparence de la gestion publique à tous les niveaux est la base sur laquelle les représentants des niveaux inférieurs ou en dernière instance les propres citoyens décideront. Chaque citoyen donne son vote à qui il veut, pour qu'il représente ce qu'il veut et pour le temps qu'il veut, et cet acte est publiquement et automatiquement enregistré grâce à la téléinformatique. Cette technologie permet aussi au citoyen d'être s'il le veut à tout moment informé des propositions, des décisions et des stratégies que les représentants-assesseurs politiques exécutent.

À chaque niveau, on doit établir des budgets et prendre des décisions pour solutionner les problèmes particuliers du niveau, et tous les thèmes qui ne trouvent pas un consensus ou qui ont des répercussions qui dépassent le domaine en question et passent au niveau supérieur. Les consultations et l'information sur ce qui a été dit sont toujours transmises aux représentants du niveau inférieur et ce sont ceux-ci qui approuvent les propositions du niveau immédiat supérieur.

5.5.1.2. Le Sénat de Surveillance: un pouvoir politique indépendant des partis qui veille au long terme (Casals)

Le souci de veiller aux patrimoines naturel, culturel et économique du pays fait naître au niveau politique la nécessité de résoudre la prise de décisions de portée temporelle à long terme, souvent déplacée par les questions à court terme. Dans ce sens, J.N. Casals propose d'établir **deux pouvoirs politiques indépendants et non subordonnés**, qui correspondent à deux visions temporelles radicalement différentes.

On maintiendrait un pouvoir politique pour les affaires contingentes, similaire au gouvernement actuel, et l'on créerait un nouveau pouvoir politique pour les

affaires à long terme —dénommé **Sénat de Surveillance**— ayant la même autorité que le Gouvernement.

Ce Sénat exercerait un pouvoir de surveillance sur le système politique, avec une authentique division et un vrai équilibre de pouvoir. Chacun de ces deux pouvoirs politiques, Gouvernement et Sénat, disposerait de ressources et d'instruments propres et séparés. Mais surtout, il faudrait réformer le système électoral.

Afin d'éviter la monopolisation du jeu politique de la part des partis, on propose de diviser le territoire en districts électoraux suffisamment petits pour que chaque candidat soit bien connu par ses électeurs. Dans le vote primaire, chaque délégué serait élu au suffrage secret par tous les citoyens de son district. Le second vote serait nominal, ouvert et explicite entre délégués qui, normalement, ne seraient pas des professionnels de la politique, sinon des gens qui au lieu de vivre de la politique vivraient un temps pour la politique. Cette réforme électorale pourrait selon l'auteur être la clé permettant d'obtenir une représentativité plus directe dans la démocratie moderne, et grâce aux télécommunications, il ne serait pas obligatoire de se déplacer continuellement aux sièges des parlements.

Un groupe de ces citoyens à la qualité et à l'indépendance exceptionnelles constituerait le Sénat de Surveillance. Il serait bon que la durée des mandats ne soit pas trop courte (environ 6 ans).

5.5.1.3. Démocratie et décentralisation: la facture-chèque comme Instrument d'échange

La séparation des pouvoirs et la décentralisation de la prise de décisions est fondamentale si l'on veut garantir une démocratie participative et responsabilisatrice. Il faut séparer, d'une façon interdépendante, d'une part les trois pouvoirs politiques (le législatif, l'exécutif et le judiciaire) et d'autre part les systèmes politique, informatif/culturel et économique, grâce à la distinction entre les statuts (commercial et communautaire) et en appliquant sur tous les plans le principe de subsidiarité.

Mais il faut aussi assurer l'interdépendance et la pleine information entre les différents niveaux. L'instrument permettant d'atteindre ces objectifs serait le nouveau système monétaire et informatif (facture-chèque). Il est essentiel de faire en sorte que l'information fournie par cette nouvelle monnaie ne dépende ni du ministère des Finances, ni de la police, ni du Gouvernement, ni des entreprises privées. **L'État et les particuliers auront seulement accès aux données de caractère général, qui seront à la disposition de tout le monde, de façon cohérente et gratuite.** Il en résultera automatiquement une information analytique et synthétique, détaillée et exhaustive sur les processus du marché. La socialisation de cette information sera fondamentale pour la rationalisation de l'économie et pour obtenir une démocratie participative et responsabilisatrice.

Seuls l'intéressé et une Justice indépendante, dans le cas d'une ouverture d'enquête et pour documenter une sentence, auront accès aux données de

caractère général. L'information globale sera seulement entre les mains de la Justice, protégée par trois autres équipes indépendantes. Les trois équipes auront une indépendance économique, institutionnelle et organisative, et elles seront seulement subordonnées à la loi, mais n'auront aucune force coercitive.

Les grandes possibilités technologiques introduites par la carte intelligente (avec chip) permettent d'élargir et d'assouplir les processus démocratiques de décision.

À travers les réseaux télématiciens installés dans les entités bancaires, les entreprises et les domiciles, par exemple, les citoyens pourront participer aux consultations périodiques sur des thèmes d'intérêt collectif. La carte intelligente comprend des systèmes de reconnaissance personnalisée qui rendent impossible la manipulation des processus consultatifs.

Sans de grands changements, il est possible de commencer un “régime de transparence” qui évite structurellement la corruption. Toutes les personnes liées à des institutions publiques et à la propre Administration publique seraient obligées de réaliser toutes leurs transactions avec des factures-chèque et seraient fortement pénalisées en cas d'utilisation de monnaie anonyme. Les citoyens et les entreprises qui voudraient adhérer volontairement au “régime de transparence” obtiendraient d'importants bénéfices fiscaux. Grâce à son efficacité et sa sécurité, ce système pourrait produire une profonde transformation politique et économique.

5.5.2. Pour un État plus réduit et plus responsable

OBJECTIFS

Réduire et améliorer l'efficacité de l'appareil administratif et bureaucratique de l'État. Il faut voir l'État essentiellement comme un appareil qui veille à la garantie des droits, et non comme leur origine. Une nécessité qui renforce son rôle irremplaçable de créateur de règles permanentes (structurelles). Il ne faut pas confondre État et Communauté.

DISPOSITIFS

Tous les auteurs indiquent que le modèle d'État doit être plus réduit que le modèle actuel. Le degré et la qualité de la réduction varie selon les propositions.

Pour Colom, le problème principal est l'inefficacité de l'Administration publique. Il faut réduire ses responsabilités et bien les concrétiser. L'État doit agir comme une instance coordinatrice, légère et efficace, soumise au principe de subsidiarité (il ne doit servir que pour faire ce que les niveaux inférieurs d'organisation ne peuvent pas résoudre de façon autonome) et organisée selon des critères de responsabilité et d'efficacité plus propres de l'activité entrepreneuriale. Dans ce sens, Colom propose d'établir des critères clairs de responsabilité efficiente pour les fonctionnaires publics, de telle façon que ceux-ci supportent aussi les coûts de leur gestion.

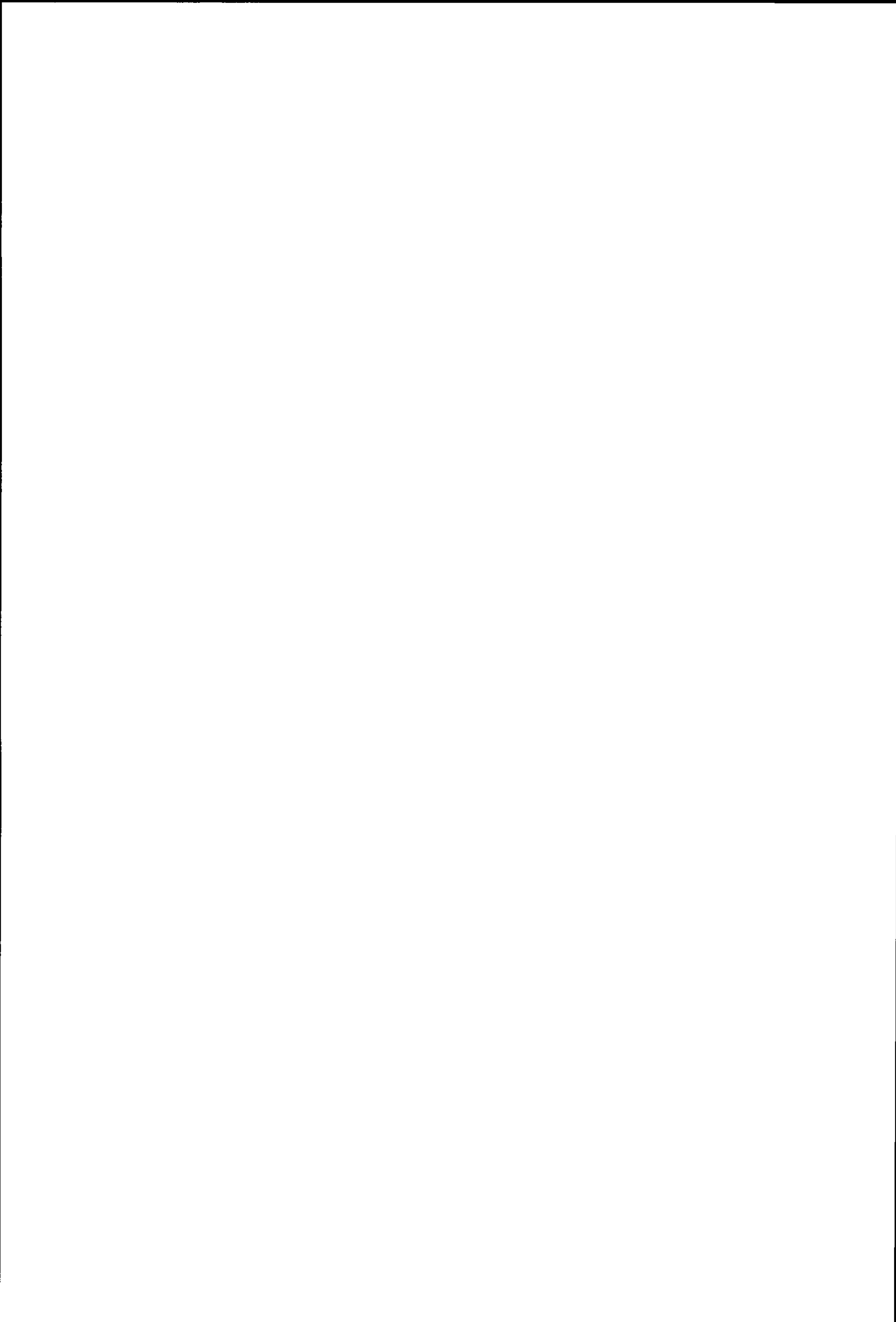
Pour les autres auteurs partisans de l'autogestion, la réduction du rôle de l'État est beaucoup plus drastique. A. Gorz est très percutant: “Il faut voir l'État

essentiellement comme un appareil et comme la garantie des droits et non comme leur origine. L'origine doit être toujours dans les relations sociales". Dans ce sens, il considère que "le fonctionnement des partis est perverti car l'État dévore la société".

Gorz indique que l'autogestion n'est possible qu'à l'échelle de collectivités réduites, et que le problème se pose au moment de voir qui gère les différentes collectivités autogérées aux niveaux régionaux et nationaux. C'est pourquoi il admet l'existence d'un appareil de droit, un État. Mais la question est d'empêcher que les professionnels de la politique forment une classe ou une caste, c'est-à-dire qu'ils convertissent leurs compétences en une source de pouvoir.

ANNEXE

EXTRAITS DES AUTEURS SÉLECTIONNÉS



MAURICE ALLAIS

CONTRE LES REVENUS NON GAGNÉS

EXTRAIT

Le but de l'activité économique est de satisfaire les besoins illimités des hommes avec les ressources limitées dont ils disposent. Quel est le système économique qui atteint cet objectif avec le maximum d'efficacité?

Les individus ont des intérêts différents et la vie en société implique la recherche et l'application d'un compromis entre tous. C'est-à-dire une situation de contrainte minimale où la liberté de chacun soit seulement restreinte dans la mesure où elle peut compromettre la liberté des autres. La réalisation de cette contrainte minimale nécessite l'exercice des libertés politiques pour les individus. Quel système politique permet l'exercice des libertés politiques?

MAURICE ALLAIS, auteur français et prix Nobel en 1988, se pose ces deux questions et répond que l'expérience historique a démontré que l'organisation de l'économie dans un système de marchés décentralisés et de propriété privée est une condition essentielle pour l'exercice des libertés politiques et le système qui permet le maximum d'efficacité dans le traitement des ressources.

Pourquoi le système de l'économie de marchés décentralisés et de propriété privée remplit ces deux conditions?

D'une part, la disposition de tout le pouvoir économique par le pouvoir politique est incompatible avec l'exercice des libertés politiques et par conséquent avec la possibilité d'établir la contrainte minimale. Dans le système de l'économie de marchés, le pouvoir économique est réparti entre des milliers d'agents et on trouve donc ici la condition nécessaire pour la démocratie économique.

D'autre part, le système de l'économie de marchés, en permettant l'appropriation privée de l'excédent, en stimule la recherche et sa réalisation. Cela fait que ce système économique permette le maximum d'efficacité. De plus, la concurrence entre les agents économiques permet la répartition équitable des excédents réalisés dans l'économie.

Cependant les processus de décentralisation dans les décisions et l'appropriation privée de l'excédent qui se produisent dans un système d'économie de marchés n'empêchent pas l'apparition de **revenus non gagnés** (revenus sans contrepartie en biens produits ou en services effectués) qui conduisent à une distribution du revenu éthiquement non valable car il n'obéit pas au principe de légitimité des revenus, selon lequel toute contre-prestation économique reçue doit correspondre à une prestation à la collectivité.

L'origine des revenus non gagnés se trouve dans les désordres monétaires, dans des situations de monopole, dans la propriété de biens physiques, dans la déflation et l'inflation. Citons quelques exemples. Si le propriétaire d'un immeuble voit augmenter ses recettes parce que l'État a décidé de construire une route près de l'immeuble et a donc amélioré la communication, est-il légitime que le propriétaire reçoive tout le revenu? Le revenu gagné par le débiteur au dépens du créiteur grâce à l'existence de l'inflation est-il légitime, si le crédit n'a pas été indexé?

Si l'économie de marchés a été attaquée et critiquée au cours des siècles, et surtout au XXe siècle, c'est principalement à cause de l'apparition des revenus non gagnés. Par conséquent,

et vu les avantages que comporte ce système, il faut chercher le cadre institutionnel adéquat pour que dans le système de marchés décentralisés et de propriété privée, les revenus non gagnés disparaissent ou soient propriété de la collectivité.

Le but essentiel de l'œuvre principale de la pensée économique d'Allais "*L'impôt sur le capital et la réforme monétaire*" est de démontrer que dans le cadre de politiques monétaire et fiscale appropriées, les revenus non gagnés peuvent être supprimés ou confisqués par la collectivité sans compromettre le fonctionnement d'une économie de marché. Cette dernière peut même augmenter son efficacité.

LA RÉFORME FISCALE ET MONÉTAIRE

La fiscalité proposée repose sur trois piliers:

- un impôt sur les biens de capital qui permettrait de récupérer pour la collectivité les revenus non gagnés liés à la propriété de biens physiques (terres, immeubles et équipements), mais qui ne serait pas payé par les détenteurs de crédits, d'obligations ou autres actifs financiers. Il serait le prix que les propriétaires devraient payer annuellement pour jouir de leurs biens et de leur libre disposition.
- une fiscalité considérée indirecte par Allais comme résultat de la jouissance de façon exclusive de la part de l'État —et donc de la collectivité— des gains dérivés de la création de monnaie. Selon les calculs d'Allais, cela permet de supprimer complètement l'impôt direct sur le revenu.

La réforme monétaire consiste en un changement substantiel dans le mécanisme de création de crédit; alors que le mécanisme actuel permet aux banques et aux entités financières d'avoir des facultés pour la création de monnaie, Allais propose que seule la banque centrale (publique) en ait le privilège exclusif. On contrôlera ainsi l'inflation et seul l'État profitera des gains dérivés de la création de monnaie. Cette appropriation publique de l'argent inventé est l'autre élément qui permettrait d'éliminer la charge fiscale sur les revenus gagnés.

Les importantes fluctuations boursières provoquent dans l'économie productive des vagues de pessimisme et d'optimisme. Actuellement, les fluctuations boursières sont financées par le pouvoir d'achat généré du néant par le mécanisme du crédit. Par conséquent, la réforme du mécanisme de création de crédit réduirait les fluctuations. Il faudrait de plus effectuer une réforme de la Bourse, avec entre autres des mesures permettant d'éliminer la cotisation continue et d'établir une cotisation quotidienne par place et par jour.

MAURICE ALLAIS, prix Nobel d'économie 1988, est né en 1911 à Paris. Il est le fils d'une famille de la classe populaire. Il acheva ses études secondaires en 1929. En 1936, il entra comme ingénieur de l'État dans le service actif des Mines. Dès 1944, il est professeur d'analyse économique à l'École supérieure des Mines de Paris et dès 1946 directeur du Centre d'analyse économique consacrée à la recherche scientifique. À partir de 1948, il a été déchargé de tout travail administratif et a pu consacrer tout son temps à l'enseignement, à la recherche et à la rédaction de publications. Ses apports à la science économique couvrent au moins quatre domaines: la théorie de l'équilibre économique général et de l'efficacité maximale; la théorie des élections aléatoires et des critères pour les décisions économiques rationnelles; la théorie de la monnaie et la théorie des probabilités et de l'analyse des séries temporelles.

JOAN N. CASALS

LE MODÈLE SOLIDE

EXTRAIT

Le Modèle Solide de JOAN N. CASALS propose une série d'alternatives de réforme au système capitaliste actuel et considère les crises économiques comme des phénomènes structurels qui exigent, plus que de nouvelles règles, de nouveaux instruments de jeu. Ses propositions doivent être comprises dans le contexte des graves dysfonctionnements progressifs qui selon lui se manifestent non seulement dans ls système économique mais aussi dans le système politique, avec des répercussions sensibles sur le système culturel.

Le premier problème, selon l'auteur, est la solution perverse qui a été trouvée pour résoudre la difficulté de matérialiser l'épargne.

Jadis, l'épargne prolongée était matérialisée par l'acquisition soit de biens immeubles soit d'or et d'autres matériaux qui jouaient le rôle de valeurs refuge. Aujourd'hui, la part de revenu non destinée à la consommation (l'épargne) est confiée en priorité au système financier (même si celui-ci ne lui assure pas la stabilité de valeur) parce qu'il offre une liquidité et parce que ses actifs sont à l'abri du vieillissement et de l'usure inhérents à tout travail du système productif...

Devant l'absence d'un instrument provenant du système productif qui permette de conserver une épargne durable de valeur constante, cette épargne est captée par des pseudo-marchés spéculatifs qui l'entretiennent et la renchérissent. Le premier pseudo-marché est celui des **transactions immobilières spéculatives**, dont les plus-values renchérissent les ressources nécessaires pour le fonctionnement du système productif. L'autre comprend l'ensemble des **transactions d'actifs monétaires et financiers**, dont le volume enflé de telle manière que cette augmentation ne peut avoir que deux causes: soit qu'il ne sort qu'une partie seulement de tout ce qui entre, soit parce qu'il y a création de moyens de paiement à partir du néant. De plus, le volume de ressources que traite ce système financier n'est explicable que par le fait de disposer d'une grande masse d'argent qui est aidée par la **création de nouvel argent via le crédit bancaire**, c'est-à-dire en définitive des ressources provenant du système productif mais qui n'y retournent pas.

De plus, le système financier est protégé par un cadre légal et fiscal favorable, qui facilite le déplacement de ressources du système productif au système financier. En fin de compte, on pourrait dire que les gains du système financier subventionnent les capitaux pour qu'ils soient immobilisés. Cet avantage du système financier sur le système productif provoque une baisse de l'investissement productif, sans lequel on ne peut parler de progrès économique.

En définitive, les interférences de l'économie spéculative sur le système productif aboutissent au manque de ressources pour investir dans le système productif et en général au manque de ressources dans la demande, puisqu'une grande partie de la capacité d'achat n'est pas utilisée parce qu'elle est parquée dans les systèmes financier et immobilier. Dans ces conditions, ce n'est pas le marché de l'économie productive qu'il faudrait réguler mais plutôt le "casino" qu'on lui a improprement ajouté.

Le second problème concerne la nécessité d'effectuer un investissement minimum dans le système productif.

Le progrès soutenable et le plein emploi requièrent un financement constant de la production, de l'innovation technologique, de la formation et surtout de la protection de l'environnement. Les ressources nécessaires proviennent de l'accumulation de capital épargné.

L'investissement productif du capital épargné est pour l'auteur (qui est d'accord sur ce point avec la pensée des économistes classiques) la source du progrès économique. Pourtant, on destine actuellement le capital épargné à d'autres tâches: prêts à la consommation, crédit à la spéculation, placement dans des produits financiers ayant une contrepartie réelle incertaine, retention d'argent de type quasi liquide, etc. D'autre part, il n'est pas facile d'avoir le volume d'épargne nécessaire pour le progrès socio-économique, car si l'on a pas résolu la difficulté de matérialiser l'épargne, il est difficile d'imaginer que la distribution de revenus puisse être combinée avec une répartition de réserves capable d'étendre la capacité d'épargner à toute la population.

Mais comme nous le disions, nous n'avons aucun instrument approprié pour matérialiser l'épargne de façon permanente et stable. Cet instrument n'est pas non plus l'argent, vu que l'on utilise la même monnaie pour l'épargne et pour la dépense. C'est pourquoi la difficulté pour parvenir à accumuler un stock de capital minimum afin d'investir productivement est due principalement à la confusion occasionnée par le fait de disposer d'une même monnaie pour deux opérations contradictoires: l'une étant l'échange de flux de production, de consommation et d'argent, essentiellement à court terme; l'autre, la transaction de stocks, de richesses et d'argent, principalement à long terme.

On prétend généralement utiliser l'argent comme une véritable réserve de pouvoir d'achat pour le long terme, bien qu'il s'agisse d'un argent qui n'offre aucune garantie de conservation de sa valeur puisqu'il est le fruit d'une simple promesse -sans gage ni sauvegarde- d'une banque émettrice liée au pouvoir politique.

UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE FINANCIÈRE

Afin de solutionner ces deux problèmes, Casals propose un ensemble de mesures qui forment ce qu'il appelle le "Modèle Solide".

Historiquement, la terre est l'instrument qui faisait office de dépôt de valeur et en même temps d'investissement productif à long terme. Le Modèle Solide de Joan N. Casals propose d'une certaine manière de revenir aux origines. Le nouvel instrument financier qui est proposé pour matérialiser l'épargne s'appuie sur la terre, qui continue à être l'actif indestructible et stable par excellence, tout en étant abondante et difficile à occulter.

Les objectifs à atteindre sont: le réinvestissement constant d'un excédent dans le système productif, la contention des activités parasitaires dans les systèmes financier et immobilier, et enfin une juste distribution entre les agents qui participent à la production.

La réforme proposée par le modèle est basée sur la formation d'une infrastructure financière avec de nouveaux instruments monétaires et financiers. La terre est le facteur-clé qui permet l'existence de ces nouveaux instruments, et il est indispensable qu'une partie de la terre soit communautaire. Cela donne de plus origine à une nouvelle et importante offre non spéculative d'utilisations de la terre. La quantité de terre nécessaire doit être seulement celle qui garantit les titres de réserve de valeur et elle doit avoir un montant équivalent à celui de l'épargne non investie.

Les nouveaux instruments sont monétaire (Titre Solide) et financier (Actif Solide). Ils coexisteront d'autre part avec la monnaie conventionnelle, l'argent. Le Titre Solide sera la réserve de valeur, non inflationniste et garantie par la terre. C'est-à-dire l'instrument idoine pour l'épargne et le financement à long terme qui peut générer un actif financier (l'Actif Solide) d'une façon rentable. L'argent continuera à servir pour l'achat et le financement à court terme.

Une nouvelle entité financière, la Banque de la Terre, sera chargée de l'administration de la terre. Sa mission monétaire peut se résumer aux fonctions suivantes:

- Avoir l'exclusivité de la création, de l'émission et de la conversion des Titres Solides.
- Émettre des Titres pour la quantité de terre acquise.
- Déterminer le prix du Titre à partir du montant des loyers (en argent) que produit une partie de la terre communautaire.
- Acheter l'argent à des entreprises et à des épargnants en échange de Titres Solides.

D'autre part, elle assumera également des fonctions de surveillance sur:

- la transformation de Titres ou Actifs Solides seulement en actifs productifs afin d'éviter une dissipation de l'épargne.
- la demande de Titres Solides de la part des entreprises afin qu'elle soit équilibrée avec l'offre d'argent de la part des épargnants.
- la gestion des loyers des terres.

Ces nouveaux instruments financiers peuvent apparaître grâce à l'initiative privée quand des coopératives de propriétaires de terre agricole et de sol urbain décident de louer leur terre. Une autre possibilité peut exister grâce à l'initiative des corporations locales, moyennant l'émission de dette indexée et convertible en titres de leur patrimoine local.

UN ENSEMBLE DE NOUVELLES POLITIQUES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

La nouvelle infrastructure financière permettra dans la pratique:

- **une politique sociale, avec l'introduction des revenus différés:**

Une partie du salaire ou de tout autre revenu sera payé avec des Titres Solides. C'est une façon de faire une épargne pactée et obligatoire mais non confisquée (sans nécessité de forcer la pression fiscale). L'individu disposera de son épargne qu'il pourra utiliser comme une auto-assurance de chômage et de retraite, ou pour augmenter sa participation dans la propriété des entreprises. On arrivera ainsi à un capitalisme populaire dans lequel les revenus de capital se seront étendus à la majorité.

- **une politique écologique:**

En fixant un prix à la nature avec des redevances écologiques qui permettent l'intégration de l'écologie au monde économique, tout en évitant son utilisation à des fins spéculatives.

- **une politique fiscale:**

Les réformes proposées allègeront la charge sur le travail et sur le système productif. Surgit un nouveau concept, celui de l'impôt à la passivité (en opposition à l'impôt sur l'activité productive), qui grève le fait de posséder des capitaux, l'occupation et l'utilisation de la terre, la consommation et l'utilisation de biens et de services ainsi que l'acceptation d'héritages.

Casals propose également un autre nouveau tribut, l'IPA (impôt sur le prix ajouté), sur les intérêts des crédits en argent qui financent la consommation. L'IPA permet de faire une politique anti-inflationniste sans sacrifier l'investissement.

UN SYSTÈME POLITIQUE EFFICIENT ET STABLE

Il existe actuellement un parallélisme entre politique et économie en ce qui concerne le manque de responsabilités (et d'instruments) pour le long terme. Dans le système politique, on prend des décisions qui conditionnent de façon décisive le futur de la société. Ces décisions politiques devraient considérer la variable conjoncturelle sans laisser de côté les affaires structurelles, qui vont au-delà de la législature.

Pour résoudre le problème temporel, on songe à créer un nouveau pouvoir politique complémentaire, le Sénat de Surveillance. Il sera responsable de tout ce qui est permanent.

Le résultat est la combinaison d'un pouvoir politique pour les affaires contingentes, comme l'actuel Gouvernement de gestion, et d'un pouvoir politique pour les affaires structurelles à long terme (Sénat de Surveillance) dont l'autorité est la même que celle du Gouvernement. Chacun de ces deux pouvoirs politiques devra avoir des ressources et des instruments propres et séparés.

Les missions principales du **Sénat de Surveillance** seront de surveiller et de protéger les réserves naturelles, culturelles et humaines, ainsi que les réserves du nouveau système monétaire et financier. Cette duplicité des institutions dans la politique rappelle la duplicité des instruments monétaires dans l'économie et Casals considère que l'organisme du corps social pourrait imiter la biologie des organismes supérieurs, qui tirent leur stabilité d'un double système d'information.

Pour mener à bien la réforme politique, il sera indispensable de tenir compte de l'instrument électoral, en créant deux groupes d'électeurs pour deux politiques différentes. L'élection de candidats (politiciens non professionnels) par le Sénat de Surveillance se fera en deux étapes: la première avec des listes ouvertes par vote secret et majoritaire de tous les citoyens qui dépassent une limite d'âge. Il faut que les districts soient d'une taille assez réduite pour permettre le traitement direct électeur/candidat. La seconde étape sera nominale, ouverte et entre les délégués de la même tranche d'âge élus lors de la première étape.

On prétend arriver ainsi à une démocratie représentative plus directe que l'actuelle, avec moins d'accaparement du pouvoir de la part des partis politiques. Le rôle normatif et structurel de l'État devra être renforcé au détriment de l'interventionnisme conjoncturel.

JOAN CASALS I NOGUERA est né à Manresa (Bages) en 1925. Il effectue ses études d'ingénieur industriel à Barcelone (1951). En 1953, il commence à développer son activité professionnelle dans le domaine de l'ingénierie des processus industriels et en profite pour connaître l'Europe. Un peu plus tard, en 1960, il fonde à Manresa l'entreprise Casals Cardona Industrial S.A., spécialisée dans l'application des nouvelles technologies et des matériaux pour la protection de l'environnement. Il a collaboré au Conseil de l'Ordre des Ingénieurs (1975-1979). Il fut aussi co-fondateur (1976) et président du PIMEC en 1978, président de l'Association des Dirigeants (1979), membre de la Chambre de commerce (1980-1983), membre du Conseil de la Caixa de Catalunya (1978-1982) et vice-président de la Mutuelle des Ingénieurs (1981-1986). Il a reçu ces dernières années de nombreux témoignages de reconnaissance pour sa trajectoire d'ingénieur et de chef d'entreprise.

AGUSTÍ CHALAU

RATIONALISER LA MONNAIE

EXTRAIT

Les caractéristiques de l'instrument monétaire actuel, anonyme et désinformatif, facilitent le jeu frauduleux dans la société. Ce jeu permet aux pouvoirs factices -pouvoirs de fait, non de droit- d'agir impunément, sans laisser de traces. À cause de cela, le système politique, le système économique et le système d'information et culturel ne sont pas indépendants, et des connexions de pouvoir illégitime se créent entre eux. Grâce à l'argent anonyme, les pouvoirs factices surgissent et agissent dans les trois systèmes. Le jeu frauduleux -illégal ou illégitime- crée beaucoup de distorsions et de dysfonctionnements. La démocratie arrive seulement à être formelle et non réelle -participative et responsabilisatrice-. L'État devient le représentant des intérêts des pouvoirs factices. Le marché libre se transforme en libertinage commercial; le sous-système financier se détache du sous-système productif, et ce dernier se détache du sous-système écologique. La science économique et son efficience pratique sont plus difficiles. Néanmoins, "le jeu frauduleux n'est probablement pas une fatalité inhérente à la condition humaine". Mais il se voit favorisé ou est rendu difficile par les règles de jeu sociales et économiques. Ces dernières provoquent plus de dysfonctionnements que les acteurs qui y interviennent...

D'autre part, on assiste à la consécration de la "monétique" -monnaie électronique- sans débat social ni cadre juridique et politique qui permette de l'utiliser de façon cohérente et démocratique. Jusqu'à maintenant, l'application de la monétique a été une conséquence de l'innovation technologique et des intérêts économiques: réduire les coûts et augmenter les bénéfices, améliorer les services... Dans l'application actuelle de l'argent électronique, l'intimité des personnes n'est pas garantie et un grand nombre de données sont entre les mains des entreprises privées, du ministère des Finances, de la police... Si l'on veut exploiter les possibilités de la monétique et éviter ses dangers, il faut chercher de nouvelles règles de jeu.

Modifier le type d'instrument monétaire est une condition nécessaire -non suffisante- pour que l'on puisse prendre démocratiquement les décisions qui s'imposent et changer les règles de jeu. Le changement de type de monnaie est un changement subtil, instrumental. "Les changements d'instruments sont beaucoup moins violents que les changements d'habitudes imposés..."; ...on propose un nouvel instrument pour essayer de solutionner un des problèmes des révolutions historiques: que tout change, mais que le pouvoir d'un certain nombre continue". D'autre part, "la monnaie est un instrument de changement non seulement commercial mais aussi social. Le type de monnaie (...) favorise un genre ou un autre de société et de marché: le pouvoir irresponsable ou la liberté responsabilisatrice".

Le nouvel instrument monétaire proposé, la "facture-chèque", est personnalisé, responsabilisateur et informatif. Il donne les caractéristiques de chaque acte commercial, en assurant la transparence et la responsabilité. Chalaux propose également de nouvelles règles de jeu commerciales, sociales et politiques, cohérentes avec le nouvel instrument. Il y a une information exhaustive du système économique; l'information de caractère personnel est protégée, seul l'intéressé et une Justice indépendante y a accès; et l'information de caractère général est disponible pour tous. La démocratie devient réelle, participative et responsabilisatrice, avec une séparation des pouvoirs - systèmes politique, économique et

d'information et culturel-, mais avec une interdépendance transparente et une décentralisation des décisions politiques selon le principe de subsidiarité -dans un cadre fédéral-. Une justice indépendante —également sujette à la transparence— veille à l'accomplissement des règles de jeu démocratiquement établies.

Tout ce qui n'est pas commercialisable ou bureaucratisable est laissé en marge du marché, à cause du danger de destruction ou de corruption. On assure un pouvoir d'achat minimal pour toutes les personnes, ce qui permet en même temps de liquider les excédents de production. Le marché deviendra plus libre, plus responsabilisé, plus autorégulé et plus équilibré. Un marché basé sur le développement du système productif mais dans un cadre écologique et avec le soutien du système financier. Et la science économique pourra devenir une discipline ayant une authentique rigueur scientifico-expérimentale et être beaucoup plus opérationnelle.

Il est fondamental de chercher dans tout le modèle des applications réalistes, instrumentales et "viables pratiquement" qui s'adaptent à chaque réalité. Le modèle s'intéresse beaucoup aux nouvelles technologies qui développent les possibilités d'application du système facture-chèque moyennant la monétique.

Certaines des propositions faites pour atteindre ces objectifs sont les suivantes:

Afin d'assurer les nécessités minimales de consommation à toutes les personnes et pour faciliter une interdépendance transparente entre les différentes fonctions dans la société, Chalaux propose de distinguer 4 statuts: le statut général (qui garantit un minimum à tout le monde), le statut commercial (pour des situations déterminées qui sont rétribuées par le marché), le statut communautaire (pour le financement des services communautaires et de son personnel) et le statut mixte (pour les entreprises artisanales et les services communautaires qui participent au marché).

Chaque statut attribuera des points déterminés à chaque personne ou institution. La valeur monétaire du point variera en fonction du nombre de points attribués entre tous les statuts et la masse communautaire d'argent créé selon les excédents de production. Si le marché produit plus d'excédents, la valeur des points augmentera. Si le marché réduit le nombre d'excédents, la valeur du point baissera, ce qui obligera une partie des personnes dépendantes du statut communautaire à l'abandonner et à intervenir productivement sur le marché (parce qu'elles seront bien mieux payées). Il s'établit ainsi une autorégulation entre marché et services communautaires (qui ne peuvent exister que s'il y a assez de richesse produite pour les maintenir).

L'invention d'argent communautaire pourra se réaliser sans provoquer une inflation ou des déséquilibres grâce au système d'information fourni par la facture-chèque. Ce système permettra de détecter les excédents de consommation et d'investissement. Les autorités monétaires pourront injecter ou retirer du pouvoir d'achat dans le secteur de la consommation à travers les caisses d'épargne et dans le secteur de l'investissement moyennant les banques. Les caisses d'épargne offriront les services comptables et d'épargne dans le secteur de la consommation. Les banques se consacrant aux nécessités des entreprises seront chargées de canaliser les crédits communautaires dans l'investissement et ne pourront inventer de l'argent, étant donné qu'elles pourront seulement faire des prêts selon les quantités et les termes de leurs dépôts.

La fiscalité, avec sa fonction redistributive, financière des services publics et interventionne dans les variables macroéconomiques, pourrait être remplacée par les possibilités du nouveau système. S'il fallait la maintenir, elle pourrait être gérée avec une facilité extraordinaire, en appliquant un pourcentage au montant de chaque facture-chèque. La perception automatique d'un impôt unique serait d'une grande efficacité et très claire. Le

système de la facture-chèque permettrait également d'appliquer un pourcentage positif ou négatif qui grève les activités nuisibles pour la conservation des ressources et l'environnement et qui par contre subventionne automatiquement ceux qui sont considérés comme les bénéficiaires. Les fonds écologiques recueillis seraient gérés par une Autorité de protection écologique, indépendante des Autorités politiques et des Autorités monétaires.

Dans un monde d'interrelations, le système de la facture-chèque permettrait de doter le commerce international d'une certaine transparence, de réduire les mouvements spéculatifs d'argent produits par l'échange de biens et de services, et de faciliter la balance des paiements, en surmontant l'hégémonie des monnaies fortes et la spéculation avec les devises.

Le système proposé serait adaptable à différentes réalités sociales, économiques, politiques et technologiques (selon les possibilités de la "monétique" —monnaie électronique—). Mais pour son implantation —soit graduelle soit totale—, il faut au minimum des changements dans le système juridique et dans la gestion des systèmes informatiques qui garantissent la protection de l'intimité mais qui n'empêchent pas les bénéfices économiques et leur redistribution. Une des possibilités d'implantation graduelle peut venir de la nécessité d'un plan anti-corruption efficace qui garantisse l'État de droit. Ce plan comporterait l'obligation pour toutes les personnes et les institutions en relation avec la gestion et l'administration publique de recourir à un "Régime de Transparence". Ces dernières ne peuvent avancer aucune excuse pour éviter une transparence totale de leurs comptes. Les citoyens et les entreprises qui voudraient recourir volontairement à ce Régime de Transparence obtiendraient d'importants dégrèvements fiscaux. Si l'efficacité du système était démontrée, il pourrait être implanté vu l'évidence de ses bons résultats.

AGUSTÍ CHALAUX DE SUBIRÀ est né le 19 juillet 1911 près de Barcelone. Son père était un industriel français, propriétaire d'une usine de teinture de laine. À neuf ans, il fut envoyé en France pour réaliser ses études secondaires. À quatorze ans, il fit la connaissance par hasard d'Horace Finaly, une homme très influent, président de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Une amitié particulière est née entre eux, et ils se réunirent périodiquement durant quatorze ans. Chalaux fit des études de chimie en France, où il vécut jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 1945, il retourna en Catalogne, mais perdit tous ses livres et tous ses écrits. Il a participé à la création de diverses entités, entre autres le Centre d'études Joan Bardina. L'œuvre d'Agustí Chalaux est le fruit de cinquante ans de recherche. Son travail colossal, d'apparence désordonnée et souvent non écrit ou perdu, a été étudié et synthétisé en différents documents par lui-même et par ses collaborateurs.

ÒSCAR COLOM

LA TRANSFORMATION SOCIALE

EXTRAIT

Les modèles socio-économiques s'inspirant du capitalisme le plus authentique, qui sont en vigueur aujourd'hui dans tous les pays développés, ont su gagner pour l'instant la compétition face à leurs adversaires, mais n'ont pu résoudre les graves problèmes internes qui leur sont posés. Òscar Colom veut mettre l'accent sur une tradition de **réflexion critique sur le capitalisme actuel, un système générateur d'injustice et de déséquilibres**, en y ajoutant des éléments d'analyse et de proposition jusqu'à maintenant sous-estimés.

Les grandes inégalités de la distribution du revenu sont le fait qui illustre le plus clairement les principaux dysfonctionnements de la société capitaliste.

La distorsion primordiale vient du fait que l'unité économique de base est le noyau familial et non l'individu. Cela permet qu'un fait exceptionnellement grave puisse passer pratiquement inaperçu: **environ deux personnes sur trois —dont la moitié sont des femmes— n'ont aucun revenu propre**, et dépendent donc d'un tiers, le "patriarche", dont le revenu ne tient pourtant pas compte des charges familiales.

De plus, une partie importante de la population potentiellement active n'a pas accès au travail (chômeurs) ou travaille sans compensation économique (femmes au foyer) ou bien exerce des activités économiques non comptabilisées (économie souterraine).

Quant au tiers de la population percepteur de revenus, il assume aussi de façon très inégale l'imposition contributive. Celle-ci **repose principalement sur les revenus productifs, au bénéfice des revenus spéculatifs**. Le système d'imposition exerce sa pression sur les salariés, les petites et moyennes entreprises, les travailleurs autonomes, etc., et se montre par contre particulièrement indulgent pour les grands mouvements de capitaux et les opérations immobilières et boursières.

Pour Òscar Colom, **les règles de jeu du système actuel ne favorisent pas en général l'établissement d'une activité économique équilibrée et stable, respectueuse des patrimoines collectifs** (avec en premier lieu la Nature), qui garantisse un travail pour tous, un niveau adéquat de bien-être collectif et une distribution efficace des revenus. Bien au contraire, le fonctionnement actuel du système facilite la logique de l'expansion illimitée, et les processus de concentration de pouvoir, aussi bien économique que politique, avec des conséquences d'instabilité aussi graves qu'imprévisibles.

L'incapacité d'obtenir des conditions réelles minimales de justice distributive et redistributive entre tous les individus qui font partie d'une collectivité est dans une grande mesure imputable au **rôle irresponsable de l'État**. Ce dernier s'est allié au grand capital. Ils ont uni leurs intérêts dans la course pour la prise du pouvoir, et l'État a cessé de s'occuper de sa mission, qui est de garantir le bien-être et l'exercice des droits et des devoirs de chaque citoyen. L'État, inspiré par des idéologies aussi bien de droite que de gauche, a peu à peu gonflé et bureaucratisé sa structure sans que cela ait servi pour corriger les inégalités distributives, ou pour stabiliser l'économie en éliminant les scandales du chômage et de l'économie souterraine. Òscar Colom considère l'État comme le principal coupable des nombreuses situations d'injustice et de malaise, à cause de l'omission de ses responsabilités dans la gestion du bien commun.

Pour l'auteur, l'articulation initiale d'un changement général de ces tendances dysfonctionnelles du système est l'adoption d'un modèle de redistribution du revenu de caractère individualisé et universel.

Chaque citoyen, de sa naissance à son décès, doit avoir le droit personnel et intransférable de percevoir un revenu suffisant pour pouvoir vivre normalement, aussi bien sur le plan matériel que sur le plan culturel. Si l'individu ne peut se suffire à lui-même, l'État doit lui garantir un minimum vital, en marge des impondérables, à travers un revenu minimum individualisé et universel qui lui permette de participer au budget familial, qui lui transmette une dignité en tant que personne et qui rompe sur le plan économique la tutelle patriarcale qui très souvent l'annule comme individu.

La population active par nature et de droit, c'est-à-dire toute personne en âge et en conditions de travailler, recevra ses revenus comme contre-prestation d'un service donné. L'État devra veiller à ce que personne ne soit exclu du monde du travail. D'une part, il garantira un travail social —précaire et avec une rétribution minimum— à toutes les personnes se trouvant sans travail, offrant ainsi une solution provisoire qui, si elle n'est commode pour personne, empêcherait cependant "le pacte de la faim" et faciliterait les processus de recyclage professionnel dans des conditions dignes.

D'autre part, **ces garanties de protection sociale permettraient une libéralisation maximale du marché du travail** et l'élimination de tous les obstacles à la fluidité de l'embauche. De plus, on crée ainsi des conditions favorables pour le reflettement de l'économie souterraine, avec tout ce que cela peut signifier en termes de production, de consommation et de perception fiscale.

Le remodelage de la politique fiscale est une autre pièce-clé de ce modèle. Là aussi l'individualisation et l'équité distributive sont les critères qui régissent tout le projet. La contribution au bien-être collectif est un devoir qui doit accompagner chaque individu de sa naissance à sa mort.

Il ne s'agit pas cependant d'augmenter les impôts, mais plutôt de mieux les répartir et d'une façon plus neutre. Il faut éliminer la fraude, faire en sorte que tout le monde contribue. Il faut surtout modifier l'orientation impositive, les impôts devant retomber majoritairement sur les revenus passifs. Cela veut dire gréver plus la richesse oisive (les patrimoines passifs) et les revenus spéculatifs ainsi que la dépense somptuaire, en prenant en même temps des mesures qui favorisent l'épargne et l'investissement productif.

La perspective marquée par Óscar Colom consiste à **simplifier le système fiscal vers une imposition unique, qui comprenne les trois pilotes principaux de l'imposition directe** (Impôt sur le revenu des personnes physiques, Impôt sur le patrimoine et Impôt sur les sociétés), en renforçant en même temps sa vocation redistributive. La rationalisation du système fiscal serait en fait une des clés permettant l'action redistributive du revenu individualisé universel.

L'autre clé fondamentale est la remise en question du traitement réservé aux structures productives. L'objectif primordial n'est plus la croissance mais plutôt la stabilisation économique accompagnée d'une plus grande justice distributive.

La Nature, comprise comme un facteur de production avec un élément de transcendance (en ce qui concerne l'usage, la valeur et le temps) jusqu'ici sous-estimé, est le point de référence-clé d'une nouvelle conception économique. Il faut remplacer l'objectif actuel du profit maximum par un autre objectif, celui de minimiser les pertes des ressources limitées, qui appartiennent à la collectivité humaine dans son ensemble et dont nous devrions tous profiter (y compris les générations futures). Il s'agit en définitive d'apprendre à respecter les limites écologiques dans laquelle l'activité économique agit, en gardant ses capitaux intacts.

Selon cette philosophie, il faut considérer tout capital (fruit historique de l'association de la Nature et du travail) comme un bien social que l'on peut utiliser mais sans le consommer de manière indiscriminée.

La société devrait donc prendre des mesures pour garantir la stabilité dans le temps des biens de capital. On peut l'obtenir en liant les capitaux des entreprises au patrimoine public, à travers une sorte de "socialisation juridique" de ces capitaux. Dans la pratique, l'État aurait la propriété formelle des capitaux que les entreprises privées continueraient à avoir et à administrer librement comme avant, avec la seule obligation de veiller à ce qu'ils demeurent intacts.

On prétend ainsi éviter d'une part les processus d'accumulation de capital privé et en même temps le gaspillage des ressources collectives. D'autre part, on veut faire un pas décisif dans la voie de la promotion du tissu productif et de l'égalité des chances, vu que l'État s'engage **d'une manière générale à mettre à la disposition des agents économiques l'utilisation du capital que l'on considère nécessaire pour mener à bien une activité déterminée, en demandant comme seule contrepartie que ce capital ne se perde pas**, c'est-à-dire qu'il soit toujours disponible. L'intermédiation financière de cette forme de capitalisation sociale serait donc à la charge de l'État avec une taxe d'intérêt très bas, et elle se réduirait dans la pratique au maintien du coût d'administration, à la compensation des pertes naturelles et servirait aussi de taxe d'exploitation.

Cette mesure supposerait entre autres pratiquement une **élimination des mouvements spéculatifs de capital**, ainsi qu'une rationalisation importante des initiatives des entreprises (les projets non viables s'auto-élimineraient). D'une manière plus générale, elle représente un enjeu décisif pour la démocratie économique et pour une structure productive centrée sur les petites et moyennes entreprises, considérées comme l'axe vertébral. Enfin, la **préoccupation fondamentale pour le maintien du capital commun est concrétisée par le rôle que joue l'impôt sur le patrimoine dans le système d'imposition**.

Contrairement aux apparences, ces mesures veulent aller de pair avec la simplification radicale de l'appareil étatique. Oscar Colom propose un modèle d'État beaucoup plus réduit que l'État actuel, avec moins de responsabilités, mais que celles qu'il assume soient très concrètes. En premier lieu, comme nous l'avons vu jusqu'ici, il doit être chargé de la perception fiscale ainsi que de la politique des revenus. En second lieu, l'État est responsable de la gestion et du maintien du patrimoine collectif. Il est par conséquent le régulateur de la politique financière et écologique. En troisième lieu, c'est lui qui prend l'initiative en ce qui concerne tous les travaux que —à cause de leur importance— l'initiative privée ne peut réaliser. Enfin, il revient à l'État de s'occuper de l'administration de la justice, ainsi que du maintien des conditions d'"ordre" interne et de la "défense" vis-à-vis de l'extérieur.

L'État doit agir comme une instance coordinatrice, dont la mission est d'accomplir les fonctions que la société civile ne peut assumer. Sa structuration et son action doivent donc répondre au principe de subsidiarité.

D'autre part, Colom prévoit la nécessité de mesures effectives pour le contrôle des actions et l'évaluation des résultats, selon des critères semblables à ceux de l'entreprise. Les fonctionnaires et les politiciens doivent obéir à de clairs principes d'efficacité, de responsabilité et de transparence.

Un modèle d'État de ce genre, "léger" mais efficace, libéré du jeu des intérêts corporatistes, serait possible si l'on met en marche ces mesures de transformation —comme le revenu individualisé universel— qui par leur propre dynamique conduisent à une nouvelle configuration des structures socio-économiques et ouvrent également aux individus, femmes et hommes, de nouvelles voies pour la réalisation de leurs propres potentialités.

ÒSCAR COLOM I CANILLAS est né en 1938 à Barcelone. Il a grandi dans un contexte familial et social de gauche, agnostique, naturiste et catalaniste. La délicate situation économique familiale le conduit à travailler très jeune et à développer sa formation en autodidacte. Au cours de ses 25 ans de travail actif, il a réalisé les activités et assumé les responsabilités les plus diverses, tout d'abord comme salarié et ensuite comme travailleur autonome, chef d'entreprise et conseiller. Son activité professionnelle a été accompagnée d'un militantisme syndical et politique constant. Quand arrive la transition (période post-franquiste), il commence son activité de chef d'entreprise, avec la création du restaurant "Self Naturista", et en 1983 de l'"eina" (l'outil), une entreprise se consacrant à la divulgation de la littérature (librairie "l'eina") qui s'étend également à l'activité éditoriale ("l'eina-editorial"). Actuellement éloigné du militantisme politique, il se consacre au développement d'alternatives en matière d'économie sociale.

JACQUES ET MARIE-LOUISE DUBOIN

L'ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE

EXTRAIT

Pour Duboin, le processus de croissance illimitée du système capitaliste est le coupable de l'imparable augmentation de l'inégalité sociale, dont souffrent aussi bien les dénommés pays du tiers monde que les pays dits développés (apparition du dénommé quart monde). Il est aussi à l'origine d'un processus de compétitivité économique qui provoque une guerre économique, qui affecte le monde capitaliste et qui promeut des valeurs basées sur le succès économique et la rentabilité à tout prix.

L'économie de marché, basée sur la libre entreprise, se trouve soumise à une profonde crise. La nécessité de chercher de nouveaux marchés, d'augmenter la production pour que le système continue de fonctionner a provoqué une surproduction qui finit par étouffer le propre système et par le conduire dans une impasse. C'est un cercle vicieux et fermé duquel elle ne peut sortir que par l'expansion continue, en revenant une nouvelle fois au point de départ et en aggravant indéfiniment la crise.

Les causes de la crise ne sont pas unidirectionnelles. C'est un processus dans lequel tous les intégrants du mécanisme capitaliste (financier, productif et politique) sont la cause et le résultat. **Le manque d'argent stable basé sur un patron réel et non fictif, comme c'est le cas actuellement, provoque une situation d'instabilité monétaire qui favorise l'inflation et la spéculation, et qui permet une distribution arbitraire de la richesse**, en favorisant les membres de la société qui sont dans la situation la plus privilégiée dans le système (proches du pouvoir politique et économique) ou qui ont simplement moins de scrupules à l'heure d'effectuer des opérations financières peu recommandables. Ce fait provoque une situation que Duboin appelle "incertitude", dans laquelle l'investissement privé est freiné à cause de la perte de confiance de la part du capital. Cette situation a une incidence directe dans la crise entrepreneuriale devant la froide logique de la banque (toujours seulement motivée par des critères de rentabilité économique) réticente à continuer à financer les entreprises.

Ce processus n'est pas indépendant des autres secteurs (essentiellement de celui de la production). Le manque d'attrait pour l'investissement dans le secteur productif et la situation d'incertitude signifient des pertes continues dans l'entreprise privée et

l'impossibilité de planifier la production et les prix. La nécessité de vendre de plus en plus malgré la situation de crise a un double résultat:

- d'une part, les entreprises peu compétitives ferment car elles ne peuvent pas réduire leurs coûts, ce qui entraîne une perte de postes de travail et la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, qui doivent supporter une réduction continue de leurs salaires pour essayer de trouver un emploi; à mesure que la crise devient plus forte, il y aura plus de travailleurs disposés à réaliser un travail déterminé pour un salaire de plus en plus bas.
- d'autre part, les entreprises qui veulent survivre entreront dans la dynamique de réduction continue des coûts en réduisant le nombre d'employés et en investissant en innovation technologique.

Le résultat du processus débouche sur une situation de surproduction qui sature les marchés accompagnée d'une réduction importante de la capacité d'achat d'un nombre croissant de consommateurs, à cause de l'augmentation du chômage. La baisse de la consommation provoque l'étranglement du système:

- manque de capitalisation dans les entreprises, aggravé par le manque de crédit bancaire pour pouvoir surmonter la crise, ce qui donne comme résultat la fermeture patronale et l'aggravement du chômage.
- baisse des recettes de l'État et de la société en général qui ont deux conséquences directes:
 - augmentation des impôts pour financer les prestations de chômage, ce qui oblige les entreprises à réduire leurs coûts pour pouvoir être compétitives, et donc à augmenter l'utilisation des nouvelles technologies pour épargner en travail humain.
 - restriction des services sociaux, devant l'impossibilité de la part de l'État de maintenir l'infrastructure d'assistance, basée sur une perception d'impôts directement en relation avec la production.

Les solutions du système devant la crise structurelle reposent sur deux points:

- protectionnisme face aux autres pays, en fermant le plus possible l'entrée aux produits de l'extérieur. Pour Duboin, cela conduit à l'apparition de nationalismes exclusifs (n'oublions pas que la majeure partie de l'oeuvre de Duboin a été écrite entre les deux guerres mondiales) qui contribuent à augmenter l'inimitié entre les nations sous la forme d'une "guerre économique".
- recherche à tout prix de nouveaux marchés moyennant la formation de "holdings" et de multinationales qui extraient les ressources et les matières premières dans les pays du tiers monde et contribuent à l'exploitation de leur main d'œuvre et à l'appauvrissement de leurs sociétés.

Le système capitaliste a besoin d'un secteur politique qui consolide une structure de pouvoir défendant les intérêts des grands groupes économiques. Le manque de représentativité politique et le peu de poids de la société dans la prise des décisions les plus importantes ont une incidence sur l'augmentation des inégalités sociales, qui à leur tour sont directement en relation avec les conséquences de la crise financière et productive.

C'est une chaîne sans fin, un cercle fermé sans sortie. Un système qui pour Duboin avait débouché sur la Première Guerre mondiale et qui laissait prévoir (durant la période entre les deux guerres) un prochain conflit mondial comme seule solution à la crise. La croissance illimitée conduisait directement à la nécessité de détruire ce qui avait été produit pour recommencer le processus.

PROPOSITIONS D'UNE SOCIÉTÉ DISTRIBUTIVE

Contrairement au système capitaliste, le modèle que propose Duboin repose sur l'équilibre. L'objectif principal est que les secteurs productif, financier et politique soient des instruments permettant la configuration d'un système égalitaire, dans lequel la compétitivité et le mercantilisme sont exclus.

Le secteur productif doit s'attacher à satisfaire les besoins réels de la société moyennant le consensus de tous ceux qui l'intègrent. Un consensus reposant sur le principe de la décommercialisation du système productif et sur l'équilibre entre consommation et production. Le travail ne dépend plus du marché et n'est plus le seul moyen de gagner sa vie, et les services sociaux deviennent un droit de tous les citoyens, indépendamment de leur pouvoir d'achat. L'État est chargé de réglementer la production moyennant la participation active de toute la société dans la planification, le contrôle et le suivi des projets des entreprises.

La structure de la production est fondée sur l'**entreprise distributive**. Ce type d'entreprise perd le caractère capitaliste, vu qu'il a été créé en tenant compte des nécessités de la communauté et non pour réaliser des bénéfices, à partir de la volonté des communautés et après une concertation générale. Le principe qui gouverne l'organisation du travail est l'autogestion. Le concept de hiérarchie disparaît et est remplacé par l'esprit communautaire d'entreprise.

Les instruments que propose Duboin pour parvenir à l'équilibre social et à l'égalité se basent sur le contrat civique (engagement devant la société d'une participation au processus de production), sur le **service social** (dont le but est d'assurer les nécessités de production) et le **revenu social** (participation de chaque personne appartenant à la société aux richesses qui lui correspondent). Le revenu social est un salaire garanti pour chaque membre de la société indépendamment de son activité.

Le secteur financier doit être basé sur la transparence et sur le principe de son rôle commercial (qui comprend le secteur bancaire, étant donné qu'elle perd son caractère capitaliste traditionnel en étant une société égalitaire). Duboin propose comme instrument monétaire la **monnaie distributive**, basée sur la production réelle. La caractéristique de cette monnaie est qu'elle disparaît dans la consommation et n'est donc pas thésaurisable ou génératrice d'intérêts. L'objectif principal du système financier est la distribution équitative des revenus en vue de couvrir les nécessités du revenu social. Le modèle est impulsé par la monétique, élément de transparence et de contrôle du système.

Pour Duboin, le concept de démocratie doit reposer sur l'égalité économique. Les instruments cités antérieurement formeront une société participative dans laquelle tous les membres prennent une part active aux décisions qui l'affectent. Cette société qu'il appelle société assembléiste se base sur le principe d'une mise en commun continue des lois et de leur vote postérieur par des moyens informatiques.

JACQUES DUBOIN (1878-1976) fut un financier et un banquier qui parmi les multiples fonctions publiques qu'il a occupées, a été entre autres secrétaire d'État du Trésor sous Clémenceau (président du Conseil de l'État français entre 1906 et 1917 et négociateur du Traité de Versailles en 1919). Les théories de Duboin se rapprochent plus ou moins de celles de certains économistes qui analysent les dysfonctionnements du système capitaliste et qui élaborent leur critique au néolibéralisme économique dominant. Dans les années comprises entre les deux guerres mondiales, il fonda en compagnie d'Émile Servan-Schreiber l'association "Droit au travail et au progrès social" qui est devenue postérieurement le "Mouvement français pour l'abondance". Il créa aussi la revue "La Grande Relève" (1934). Sa pensée a été continuée et actualisée par sa fille, MARIE-LOUISE DUBOIN. Plusieurs revues périodiques inspirées par sa pensée ont été éditées en France.

AUTRES PROPOSITIONS INNOVATRICES

CRISTINA CARRASCO

FÉMINISER LA SOCIÉTÉ

EXTRAIT

Les données et statistiques ne reflètent pas la participation réelle des femmes à la production. Le concept “travail” continue à être synonyme de “travail salarié”. Toute société a eu besoin pour être perpétuée de la reproduction de l’espèce et de la reproduction matérielle pour subsister. Avec le capitalisme apparaît la séparation physique entre le lieu de la production matérielle (l’usine) et le lieu de la reproduction humaine (la maison).

Le travail domestique est déterminant pour le fonctionnement de la sphère domestique. Pour étudier le travail domestique, il faut donc tenir compte des facteurs suivants: les relations dans la vie domestique qui supposent la division sexuelle du travail et qui se traduisent par une position d’infériorité de la femme par rapport à l’homme; la participation du travail domestique dans la reproduction de la force de travail et de la société; et le conditionnement que suppose pour la participation professionnelle des femmes le fait qu’elles soient socialement responsables du foyer.

Il faut “féminiser la société”: généraliser à toute la population les valeurs qui sont socialement attribuées aux femmes et qui sont pourtant des aspects indispensables de ce que l’on appelle “l’humanité”. Féminiser la société implique une manière différente de comprendre la notion de travail et d’activité, reconsiderer la séparation entre public et privé, modifier les priorités établies...

CRISTINA CARRASCO est née à Valparaiso (Chili) en 1946. Elle participe à la coalition de l’Unité populaire durant le Gouvernement de Salvador Allende et s’installe à Barcelone après le coup d’Etat de 1973. Elle est docteur en sciences économiques et professeur de théorie économique à l’Université de Barcelone. Elle a réalisé diverses recherches et a publié des livres et des articles sur le thème du travail domestique.

ANDRÉ GORZ

LA TRANSFORMATION DU TRAVAIL

EXTRAIT

Selon André Gorz, il y a un manque d'imagination pour traiter le thème du chômage. On est actuellement en train de créer une société duale: une minorité qui a un travail stable et fixe, bien rémunéré, et une majorité croissante qui survit en effectuant des travaux précaires et éventuels. Les nouvelles technologies ont signifié la fin des travaux de journée complète, le chômage chronique et l'exclusion sociale de ceux qui se voient marginalisés par le marché du travail.

C'est pourquoi il faut aborder d'une manière nouvelle la problématique du travail. André Gorz offre une série de solutions alternatives qui ont une incidence sur la nécessité de répartir le travail existant, de flexibiliser la journée de travail et de changer le concept de salaire, en le séparant du système productif.

ANDRÉ GORZ, sociologue et journaliste français, est collaborateur habituel des "Temps Modernes" et du "Nouvel Observateur". Il est un des penseurs les plus évocateurs à l'heure d'analyser les perspectives du socialisme possible dans une société changeante. Citons parmi ses principaux ouvrages: "*Le socialisme difficile*", "*Réforme et révolution*", *Adieu au prolétariat: au-delà du socialisme*", "*Écologie et politique*", "*Critique de la division sociale du travail*", "*Métamorphose du travail: une question de bon sens*".

JOAN MARTÍNEZ ALIER

VERS UNE ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE

EXTRAIT

L'auteur offre une réflexion sur les limites de la politique environnementale et nous cite les principes fondamentaux d'une économie écologique. Il étudie la possibilité d'évaluer économiquement certaines ressources et certaines fonctions environnementales jusqu'ici exclus du marché. Il expose les difficultés qu'il y aurait à donner un prix à la biodiversité, et analyse les propositions d'un "éco-impôt". Enfin, il nous donne une interprétation des mouvements écologistes comme réponses sociales aux "externalités" (bénéfices ou préjudices qui n'ont pas encore une valorisation chrématistique).

JOAN MARTÍNEZ ALIER (Barcelone, 1939) est professeur agrégé d'économie et d'Histoire économique à l'Université autonome de Barcelone. Membre fondateur de la Société internationale d'économie écologique et de l'Association européenne d'économie écologique. Il dirige actuellement la nouvelle revue "Ecología Política" (Ecologie politique) et apporte sa collaboration à d'autres publications. Il a écrit entre autres "*L'ecologisme i l'economia*" (L'écologie et l'économie), traduit dans plusieurs langues, et "*De la economía ecológica al ecologismo popular*" (De l'économie écologique à l'écologisme populaire).

ANTONI RICART

L'ÉCONOMIE DU BIEN-ÊTRE

EXTRAIT

Les crises que nous vivons conduisent à la nécessité de repenser l'organisation sociale dans leur ensemble. L'économie, instrument-clé pour organiser la société, doit être une économie humaine. L'homme a donc le droit de valoriser les biens de manière subjective: un "bien" est une chose qui lui produit un bien-être. La "valeur" d'un "bien" est déterminée par le montant pour lequel une personne est disposée à s'en passer. La dynamique du marché dans l'économie du bien-être est la suivante: on dispose de "biens" que l'on "valorise" avec la quantité d'unités monétaires pour laquelle on serait disposé à s'en défaire; on paye pour ces "biens" un impôt unique proportionnel; toute personne peut acheter les "biens" en payant le montant évalué et doit payer l'impôt correspondant à la "valeur" de l'achat ou à la nouvelle valeur auto-attribuée.

Les autres caractéristiques de l'économie du bien-être sont le "Revenu universel individuel" qui, reconnu comme un droit pour tous, doit assurer de pouvoir faire face dignement et librement à toutes les dépenses fondamentales; une nouvelle monnaie stable (le "salaire") qui correspond à la rétribution d'une heure d'effort-travail humain non spécialisé; et un projet innovateur de démocratie directe représentative.

ANTONI RICART a fait des études d'ingénierie industrielle à Terrassa. Depuis plus de 20 ans, il exerce comme chef d'entreprise dans différentes entreprises de l'industrie textile de la branche des finissages. La nécessité de prévoir l'avenir le conduit à s'intéresser aux fondements de l'économie et donc à l'organisation sociale. Cet intérêt le pousse à commencer à écrire des notes personnelles qui aboutissent à l'élaboration d'un nouveau modèle, encore inédit.

DAVID SCHWEICKART

DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

EXTRAIT

Schweickart part du principe que le capitalisme génère le chômage, le manque d'autonomie sur le lieu de travail et d'énormes inégalités dans les revenus, tandis que le socialisme centralisé se caractérise par l'infra-emploi, l'inefficience et la bureaucratie.

L'auteur offre diverses alternatives reposant sur des systèmes de répartition des bénéfices, des formes de capitalisme combinées avec certaines facettes de la planification centralisée et l'autogestion des entreprises dans le cadre d'une économie de marchés.

DAVID SCHWEICKART a commencé sa carrière professionnelle comme professeur de mathématiques aux États-Unis. Quelques années plus tard, il décida de faire des études de philosophie, puis d'économie. Il a écrit une thèse doctorale intitulée "Capitalisme ou contrôle du travailleur?", qui lui a ensuite servi de base pour son ouvrage le plus important: "Démocratie économique", publié en 1990. Il est actuellement professeur de philosophie à la Loyola University de Chicago.

FundacióJaumeBofill